

Université ABDERRAHMANE MIRA-Bejaia
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion et Commerciale
Département de Science de Gestion

Mémoire

En vue d'obtention du diplôme de
Master en Management Economique des Territoire et Entreprenariat

THEME

**Gouvernance territoriale et développement local : rôle des
acteurs locaux dans le cas de la daïra de Tazmalt**

Mémoire présenté par : BAHLOUL Lotfi

Devant le jury :

Président :

Encadreur : Pr KHERBACHI. H

Examineur : Dr BELLACHE. J

Promotion 2014

Remerciement

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer mes vifs remerciements à mon encadreur de recherche, **Pr K herbachi. H.** pour ces précieuses remarques et conseils et son entière confiance en moi dans l'élaboration du présent mémoire.

Je tiens aussi à remercier tous les acteurs de la daïra de Tazmalt (APC, Association, Entreprise), pour leur accueil et leur collaboration.

Je remercie aussi toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

A la fin, ce travail n'aurait pas abouti sans l'appui et le soutien moral et matériel de ma famille, c'est pourquoi je les remercie

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

A mes parents

A mes frères et leurs épouses

A mes sœurs et leur époux

A mon neveu

A tous mes amis

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Table de matière

Introduction générale.....1

Chapitre I : Approches et théorie du développement local.....4

Section 1 : concept de base sur le développement local.....5

1. Origine du concept.....5

2. Définition du développement local.....6

3. Principes, objectifs et condition du développement local.....8

3.1. Principes et objectifs du développement local.....8

3.2. Les conditions du développement local.....9

4. Les modes du développement local.....10

Section 2 : les approches du développement local.....12

1. Approche territoriale du développement local.....12

1.1. Les districts industriels.....13

1.2. Les milieux innovateurs.....16

2. L'approche résiliaire du développement local.....17

2.1. La théorie des coûts de transactions.....17

2.2. La théorie de l'agence.....18

Conclusion du chapitre I.....19

Chapitre II : Acteurs locaux et gouvernance territoriale.....20

Section 1 : Acteurs locaux : rôles et stratégie.....21

1. La notion acteur/agent.....21

1.1. Les conceptions initiales de la notion d'acteur/agent.....22

1.2.	Définition du terme.....	24
1.3.	Les évolutions récentes dans l'utilisation de la notion d'acteur.....	24
2.	Le rôle des acteurs locaux.....	26
2.1.	Les implications des acteurs à différents niveau.....	26
2.2.	Le rôle des acteurs dans la construction de leur localité.....	27
2.3.	La partition des acteurs territoriaux.....	29
3.	Stratégies des acteurs locaux et les réseaux.....	30
3.1.	Les stratégies d'intervention des acteurs locaux.....	30
3.2.	Les marges de manœuvre et les stratégies les « stratégies d'indétermination » des acteurs.....	31
3.3.	Les réseaux.....	32
3.3.1.	Le rôle des réseaux	33
3.3.2.	Les types de réseaux.....	37
Section 2 : La gouvernance territoriale		38
1.	Généralités sur la gouvernance.....	38
1.1.	Historique.....	38
1.2.	Quelques définitions de la gouvernance.....	39
1.3.	Les indicateurs de la gouvernance selon la Banque Mondiale.....	41
1.4.	Les acteurs de la gouvernance.....	42
2.	La gouvernance territoriale.....	43
2.1.	Définition de la gouvernance territoriale (local).....	43
2.2.	Les caractéristiques de la gouvernance locale.....	45
2.3.	Typologie de la gouvernance locale.....	46
2.4.	Les composantes de la gouvernance locale.....	47
2.5.	Les enjeux de la gouvernance locale.....	48
Conclusion du chapitre II.....		51
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats.....		53
Section 1 : Présentation du terrain d'investigation et de l'enquête de terrain.....		54
1.	Présentation de la daïra de Tazmalt.....	54
1.1.	La population de la daïra.....	54
1.2.	L'enseignement et l'éducation dans la daïra.....	56

1.3. L'emploi dans la daïra.....	57
1.4. Santé, culture jeunesse et sport dans la daïra.....	58
1.5. L'agriculture.....	59
1.6. Les infrastructures de bases.....	60
1.7. Les projets de développement dans la daïra.....	60
2. Présentation de l'enquête de terrain.....	65
2.1. Objectif de l'enquête de terrain.....	65
2.2. Présentation du questionnaire de l'enquête.....	65
2.3. Présentation de l'échantillon ciblé et final.....	67
2.3.1. La taille et la structure de l'échantillon.....	67
2.3.2. Liste des acteurs questionnés.....	68
2.3.3. Description des acteurs questionnés.....	70
2.4. Déroulement du questionnaire et outils méthodologique utilisé pour la collecte d'information.....	71
Section 2 : Analyse et synthèse des résultats de l'enquête.....	72
1. Analyse des résultats.....	72
1.1. La vision du développement local par les acteurs.....	72
1.2. La vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.....	76
1.3. Participation des acteurs dans le processus décisionnel.....	80
2. Synthèse des résultats de l'enquête.....	85
2.1. Etat de lieu du développement local dans la daïra de Tazmalt.....	85
2.2. Etat de lieu de la gouvernance territoriale.....	86
2.3. Participation des acteurs au processus décisionnel.....	87
Conclusion du chapitre III.	88
Conclusion générale.....	89
Bibliographie.....	91
Liste des abréviations.....	94
Liste des tableaux et figures.....	95
Annexe.	

Introduction générale.

Depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, le monde a connu diverses mutations économiques et institutionnelles (qui se reflètent en la globalisation, la régionalisation, la décentralisation...) et qui ont bouleversé l'économie mondiale et ont remis en cause les stratégies traditionnelles de développement en raison de leur incapacités à ouvrir la voie à une croissance régulière et durable.

En effet, la mondialisation favorise les territoires les plus dynamiques et les plus créateurs de richesses, et marginalise les territoires les moins productifs aboutissant, de ce fait, à la concentration des richesses spatialement et socialement.

Par ailleurs, pour lutter contre cette marginalisation, les territoires se voient obliger de mobiliser des acteurs et de valoriser leurs ressources, en d'autres termes devenir plus attractifs. Pour la plupart des économistes, l'attractivité est un outil qui permet aux territoires de mettre en avant leurs ressources, et de les valoriser à l'égard des acteurs par l'accueil des investissements.

Toutefois, l'accueil des investissements ne constitue pas toujours un atout pour le développement économique et pour la valorisation d'un territoire parce que les entreprises ne prennent pas en considération les soucis liés à la territorialité, et voient le territoire comme un lieu d'implantation d'unités industrielles.

Dans ce contexte, B. Pecqueur propose « une fabrication des différences¹ », c'est-à-dire que les acteurs doivent valoriser les ressources spécifiques du territoire. Autrement dit, cela reflète l'émergence d'une politique de développement spécifique à leur territoire qui va permettre de révéler des ressources cachées au sein des territoires.

Toutefois, pour réussir des projets de développement local, il doit y exister une structure territoriale qui gouverne l'ensemble des acteurs, qui veille au respect de la mise en œuvre de tout projet de développement local et qui assure l'existence d'une communication et d'une concertation entre les acteurs aboutissant à des arrangements favorables pour l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'apparaît la notion de gouvernance territoriale comme « l'ensemble

¹ PECQUEUR Bernard (2002), « le développement territorial comme préambule à l'économie sociale », dans les cahiers de l'économie sociale-N°3 : entreprendre autrement, « Economie sociale et développement local », colloque franco-québécois, 9, 10 et 11 décembre 2002, Grenoble, cahier coordonné par DEMOUSTIER.

des processus ou mécanismes institutionnels qui participent à la régulation locale du système économique territorial » (Gilly et Perrat).

Dans notre travail, nous allons nous intéresser aux notions d'acteurs locaux et de gouvernance territoriale. Les acteurs locaux sont au centre du développement local, c'est à dire que ce sont eux qui sont censés mener et orienter les projets de développement local. Pour ce qui est de la gouvernance territoriale, elle est considérée comme une condition nécessaire à la réussite et au déroulement des projets.

Tout au long de ce travail, nous allons essayer de déterminer la problématique de la gouvernance territoriale et des acteurs locaux ainsi que leurs rôles dans le développement local dans la daïra de Tazmalt.

Il est aussi demandé de traiter quelques problématiques secondaires qui sont :

- 1- Existe-il une gouvernance territoriale dans la daïra de Tazmalt ?
- 2- Les acteurs locaux participent-t-ils au processus de développement local et au processus de prise de décision ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur les hypothèses suivantes que nous tenterons de les vérifier par la suite:

Hypothèse 1 : il n'existe pas de gouvernance territoriale dans la daïra de Tazmalt.

Hypothèse 2 : les acteurs locaux ne participent ni au processus de développement local ni à la prise de décision.

La démarche méthodologique que nous allons aborder pour confirmer ou infirmer nos hypothèses consiste à faire une recherche théorique sur les concepts liés à notre travail qui sont le développement local, les acteurs locaux et la gouvernance territoriale. Ensuite, on va compléter notre investigation théorique par une étude du terrain pour vérifier nos hypothèses.

Notre investigation théorique sera composée de deux chapitres. Le premier sera consacré au développement local. Il traitera les approches et les théories du développement local qui vont nous aider à comprendre et à cerner tous les concepts de son évolution. Ce chapitre traitera, dans sa première section, les concepts de base et mode du développement local. La deuxième section sera consacrée aux approches du développement local. Le deuxième chapitre étudiera les deux concepts des acteurs locaux et de la gouvernance territoriale. La

première section de ce chapitre traitera la notion d'acteurs locaux. Elle traitera le rôle et les stratégies de ces derniers. La deuxième section sera consacrée à la gouvernance territoriale en traitant des généralités sur la gouvernance et la gouvernance territoriale.

Le troisième chapitre va être consacré à l'enquête de terrain et l'analyse des résultats. Ce chapitre sera divisé en deux sections. La première sera consacrée à la présentation du terrain à étudier « la daïra de Tazmalt », et à la présentation de l'enquête de terrain et les caractéristiques de l'échantillon ayant servi à la collecte des informations. La deuxième section analysera les résultats, confrontera effectivement nos hypothèses sur le terrain en vue de leur confirmation ou infirmation et présentera la synthèse des résultats de l'enquête.

Chapitre I : approche et théorie du développement local.

Introduction

Dans le contexte économique mondial, marqué par la concurrence rude, les pays (notamment les pays en développement) sont confrontés à de nombreux défis. Ce qui a poussé les gouvernements à chercher des solutions pour se protéger des effets de la mondialisation. C'est dans ce contexte que le développement local a émergé, afin de fortifier les économies nationales, en adoptant le principe, « le développement local conduit au global ».

Ce chapitre va présenter les théories du développement local, en commençant par un aperçu sur l'historique et la définition du concept de développement local, puis en présentant les différentes approches en vue d'expliquer la relation entre les disparités spatiales et les modes de développement récents, et de mettre l'accent sur les enjeux du développement local.

Section 1: Concept de base.

Dans ce qui suit, nous abordons l'origine du concept de développement local, et donnons quelques définitions assignées à celui-ci. Enfin nous exposons les différentes composantes du développement local.

Avant de présenter le développement local, il faut tout d'abord présenter la notion du territoire qui est un élément de base du développement local.

Le territoire représente un concept polémique. Il fait l'objet de plusieurs recherches, et jusqu'à présent, il ne possède pas une définition précise et spécifique.

Pour **Raffestin (1980)**, le territoire est généré à partir de l'espace. Il est une action conduite par des acteurs à quelque niveau que ce soit. Ceux-ci s'approprient concrètement ou abstraitement un espace, ici l'acteur (ou les acteurs) territorialise l'espace.

Litré (1971), considère le territoire comme étant une étendue de terre qui dépend d'un Etat, d'une province, d'une ville ou encore d'une juridiction. Le territoire est alors un objet à la fois biophysique, sociale et politique.

Pour **Bonnemaison (19981)**, le territoire est lié à l'ethnie et à la culture qui le mettent en forme. Traduit en termes d'espaces, le terme de culture renvoie à celui de territoire et aux populations qui y vivent.

1. L'origine du concept

Apparu dans les années 50, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) peut orienter les dynamiques socio-économiques.

Il est une réponse, d'une part, à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, et d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire, très centralisé, qui agit par rattrapage massif des retards économiques dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

Il émane essentiellement de territoires qui se considèrent marginalisés par ces politiques frontales, souvent ruraux et situés dans les zones d'ombre du territoire national. On découvre alors un slogan qui va devenir la pierre angulaire du développement local : « vivre, travailler et décider au pays ». Cette expression contient, à elle seule, les principes du développement

local puisque, outre vivre et travailler qui sont les deux éléments forts du développement, elle appelle à l'autonomisation locale de la décision, qui implique la matière grise nécessaire et la mobilisation politique subséquente, et à la notion de « pays » qui devient, dans ces années de fin de croissance, une entité plus à même de révéler les ressources et de mobiliser les acteurs. Le pays renaît alors comme un périmètre d'action et de décision potentiel.

Cette idée du pays n'est pas neuve en elle-même puisque les géographes classiques ont toujours revendiqué la pertinence d'une échelle intermédiaire entre la commune et le département plus à même que ce dernier, dont la genèse est trop empreinte de la bureaucratie révolutionnaire, à recouvrir la dimension sociale de l'espace vécu et de l'appartenance culturelle. C'est ainsi que, dans les années 70, les premiers contrats de pays accompagnent la généralisation d'une approche en termes de développement local. C'est au sein de ces entités, notamment en milieu rural, qu'on redécouvre les valeurs identitaires collectives et les solidarités propres à engendrer une nouvelle approche démocratique du développement.

2. Définition du développement local.

Bernard Pecqueur (1991) définit le développement local comme « une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »¹, Pecqueur met l'accent sur l'efficacité et le rôle des relations non marchandes entre les hommes d'un même territoire à créer une sorte de mobilisation et de sensibilisation, de ces hommes, pour la valorisation des richesses dont ils disposent, tandis que Guigou J.L considère « le développement local comme l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locale, ce qui est créateur de développement économique »².

Le développement local est perçu comme « la mise en œuvre le plus souvent, mais plus exclusivement dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initié par les élus locaux, un processus du développement local s'élabore à partir d'une concertation large entre

¹ B. Pecqueur, « Le développement local : un mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1992.

² Guigou J.L « le développement local : espoirs et freins » colloque à Poitiers sur le thème du développement local, 1983, p3.

l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »³.

La définition la plus originale du développement locale est celle avancée par Greffe. X (1984) qui stipule que « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales, et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »⁴.

Pour d'autre, il s'agit plutôt « d'une démarche de développement territorial global, c'est-à-dire incluant des aspects économiques, sociales, culturelles, politiques, favorisant le développement endogène, mobilisant des moyens humains et financiers qui y concourent en assurant leur convergence »⁵.

Le développement local peut s'interpréter comme « un processus émergent, endogène. Il est celui qui émerge des initiatives et du dynamisme des communautés locales. Il valorise aussi parfois des pratiques très imaginatives, les ressources humaines, financières et matérielles locales et, il suscite des comportements novateurs axés sur la prise en charge, la créativité et l'esprit d'entreprise,, comme phénomène endogène, émergeant, le développement local valorisera entre autre, l'entrepreneur-ship et les PME locales privées ou collectives comme source de création d'emplois, l'adoption d'une démarche entrepreneuriale de la part des principaux intéressés et l'adoption résolue du partenariat pour mobiliser les énergies et les ressources. En mettant l'accent sur l'autonomie, la créativité et la solidarité, le développement local implique un changement dans la culture du développement »⁶.

Toujours dans la vision du développement local comme processus, une autre appréhension le voit comme « un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire.

³ Définition donnée par le DATAR cité par J.L Guigou dans sa communication lors d'un colloque de Poitiers en 1983, p3.

⁴ Greffe. X, territoire de franc, les enjeux économique de la décentralisation, paris, Economica, 1984, p146.

⁵ Développement local et politique d'aménagement du territoire, rapport du conseil économique et social, 1998, les éditions des journaux officiels, p II-7.

⁶ PREVOST Paul, «Le développement local : contexte et définition », Cahier de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), p. 21.

Autrement dit, c'est un processus qui vise à la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminée. »⁷.

Nous pouvons retenir que le développement local est une notion vague et globale, mais surtout porteuse d'avenir pour beaucoup de territoires. Tel que nous l'avons constaté à travers ces différentes définitions, le concept de développement local recouvre des expériences diverses, chacune mettant l'accent sur un élément déterminé. Cependant, certains éléments se dégagent pour éclaircir davantage ce concept. En effet, le développement local préconise un retour à la petite dimension (donnant un rôle clé aux PME-PMI dans le processus de développement), et traduit la revendication des spécificités politiques, sociales et culturelles propre à chaque territoire et la volonté de chercher dans ces spécificités un potentiel de créativité individuelle et collective et d'intensification de la ressource humaine. Nous constatons aussi l'accent mis sur les phénomènes de solidarité, de volonté collective et de mobilisation sociale (nécessaire pour le déclenchement du processus de développement), mais également le caractère non-reproductible du développement local.

Au final, le développement local peut se voir tel que nous l'avons noté en haut comme un mode alternatif de développement reposant sur les forces locales (naturelles et humaines). Il n'est ni un mode, synonyme de tendance conjoncturelle, ni un modèle unique exportable et labellisé, mais plutôt « un processus de transformation sociale dans lequel interviennent et s'imbriquent des facteurs économiques, culturels, politique, écologiques, etc. »⁸, ou encore un processus où interviennent des facteurs de diverses natures en vue de l'exploitation des ressources locales.

3. Principes, Objectif et Conditions du développement local

3.1. Principes et objectif du développement local :

Le développement local est une stratégie qui repose sur des principes fondamentaux:

- a) Le développement est un processus global: on ne peut donc limiter une action de développement à sa dimension économique, à un programme de création d'emplois ou à une intervention sectorielle.

⁷ SEBAHARA Pamphile (2002), « Acteurs et enjeux de décentralisation et du développement local : expériences d'une commune du Burkina Faso », Document de réflexion ECDPM n° 21, novembre 2000, p. 10.

⁸ B. PECQUEUR, « le développement local, mode ou modèle », Syros Alternatives, Paris, 1992, p. 18.

- b) Les micro-initiatives participent au développement global: le progrès et le bien-être d'une collectivité ne sont pas uniquement attribuables à la grande entreprise et aux macro projets.
- c) La ressource humaine constitue la force motrice du développement: des personnes motivées et formées sont des facteurs plus déterminants pour le développement que les infrastructures, les techniques, les équipements.

Les objectifs du développement local sont :

- a) Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable;
- b) Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles;
- c) Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).

3.2. Les conditions du développement local⁹

Il s'agit d'abord d'un processus social à la base duquel doit se développer une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux leur permettant de valoriser les ressources locales et/ou importées et de réinvestir sur place le produit de la valorisation. Le réinvestissement, à partir du pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiat par auto corrélation spatiale et le maintien de cette croissance dans la durée par auto corrélation temporelle.

De la croissance économique découle une croissance démographique par maintien sur place des populations qui auraient pu alimenter l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes d'organisation, et par attraction de populations extérieures. Mais il faut ajouter une réserve : l'augmentation de population n'est pas forcément un signe de croissance économique, même si cette dernière induit presque toujours la croissance démographique.

⁹ Voir en particulier, pour approfondir la conceptualisation, le travail d'A. Raynaud, Le concept de classe socio-spatiale, TIGR, Reims, 1979.

Néanmoins, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et à réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, et l'augmentation des hommes et des activités qu'elle entraîne, conduisent à une complexification de l'organisation des activités et des rapports sociaux. Cette complexification comporte en elle-même des risques de germination de tendances entropiques contradictoires avec le développement local. En d'autres termes, le développement local ne saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local, sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérents.

La seconde condition du développement local reposerait sur la conscience que les acteurs concernés peuvent former un groupe cohérent, les rendant unis pour des objectifs communs et surtout liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes entre eux et des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local.

Il apparaît aussi que la dimension spatiale du développement local n'est pas prédéterminée par un découpage administratif quelconque. Il peut s'agir aussi bien d'un regroupement de communes dans le cadre de syndicats, de chartes de districts, etc., que de la commune elle-même. Tout dépend en fait de la nature du regroupement en hommes, de la capacité d'organisation dont ils font preuve et de la surface relationnelle des leaders.

On est renvoyé alors à l'identification des personnalités marquantes, capables de focaliser l'adhésion de ceux qui seront les acteurs principaux et les troupes du développement local, capables de faire naître de la collectivité un projet cohérent et de se donner avec elle, et grâce à elle, les moyens de le réaliser.¹⁰

4. Les modes de développement local¹¹.

On peut distinguer trois types de processus de développement local qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire, chacun combinant de manière particulière les différentes dimensions de la proximité.

¹⁰ Suzanne Savey : France, CIHEAM - Options Méditerranéennes, Espace, Territoire, Développement local, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3

¹¹ SAIDI. Meriama, « Gouvernance des territoires et développement local, cas des zones aménagées : Cas de la zone d'activité TAHARACHT Akbou », université de Bejaia, 2011, p13.

Le processus d'agglomération se fonde sur la concentration des activités économiques. Cette concentration des activités économiques résulte d'économies externes aux entreprises liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il s'agit ici principalement d'externalités pécuniaires provoqué par la concentration des activités et des personnes. La particularité du processus d'agglomération est qu'il produit des effets externes qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne dépendent pas d'un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Les avantages naissent de la proximité géographique sont liés à la diversité des acteurs et sont généralement analysés comme des économies d'urbanisation. Le processus d'agglomération peut se développer, se stabiliser ou même décliner en fonction de l'importance des bénéfices engendrés par la concentration en regard des inconvénients présents sur le territoire considéré.

Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation possède deux significations. D'une part, le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle. D'autre part, la particularité du tissu est établie en favorisant l'émergence, l'agglomération d'activités qui sont liées soit par leur type d'activité, soit par le produit qu'elles fabriquent. Dans ce processus, ce sont les externalités technologiques liées à la proximité qui permettent une agglomération et une cohérence de ces activités, plus que les externalités pécuniaires.

Le processus de spécification se distingue des deux précédents par la capacité qu'il offre au territoire de se doter d'un mode de coordination entre les acteurs qui démultiplient les potentiels de combinaison de ressources complémentaires liées à leurs proximité organisationnelle par le moyen d'une proximité institutionnelle particulièrement forte. Il s'agit, donc ici, d'une capacité créatrice du tissu qui, en combinant ses ressources et ses actifs, dispose de moyens de mettre en œuvre des stratégies qui inclinent les trajectoires hérités du passé.

Ces trois processus peuvent être attribués aux territoires en fonction de leur dynamique. Une dynamique territoriale est amorcée par le passage d'un mode à un autre selon l'histoire de chaque territoire. Ce qui rend le rôle du temps important dans la sélection d'un mode de développement pour le territoire, en une période donnée. Ce qui veut dire qu'il n'existe pas un mode meilleur que d'autre, mais des passages d'un mode à l'autre, dessinant

une trajectoire de développement pour un territoire qui se construit et probablement se détruit. Selon les ressources utilisées, le type de proximité présent et la diversité des acteurs engagés par leur coordination, cette construction territoriale peut prendre trois circuits différents, à savoir :

- ✓ **De l'agglomération à la spécialisation.** Ce passage d'une économie d'agglomération variée à une spécialisation se fait en attirant des activités similaires ou complémentaires en termes de fonction de marché ou de produit.
- ✓ **De la spécialisation à la spécification.** Ce passage de la spécialisation à la spécification peut se produire par la diversification maîtrisée des activités. Il garantit le redéploiement des ressources et élimine le risque de dépendre d'une activité dominante.
- ✓ **De l'agglomération à la spécification.** Ces deux modes de développement se caractérisent par la diversification d'activités. Néanmoins, il est important de signaler une différence majeure entre les deux. La densité institutionnelle qui figure dans le mode de spécification permet d'exploiter les complémentarités qui existent entre les différentes activités. C'est cette proximité institutionnelle qui garantit la valorisation des activités, le redéploiement des ressources spécifiques et la flexibilité des choix individuels.

Chaque processus possède ses avantages et ses limites. Ce qui fait qu'il n'y a pas un mode idéal de développement. Le temps joue un rôle important dans la traduction des dynamiques territoriales de développement.

Section 2 : les approches du développement local.

1. L'approche territoriale du développement local

Cette approche du développement local projette le territoire au centre du développement local en se basant sur la proximité géographique des différents acteurs qui représente : « l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des

acteurs »¹². Cette approche rassemble, le district industriel (DI), les systèmes productifs locaux (SPL), les milieux innovateurs (MI), et les CLUSTERS.

1.1. les districts industriels

Ann MARKUSSEN a tenté de synthétiser les structures d'agglomération d'entreprises en les classant en quatre formes spécialisées de districts industriels, cela est fait selon deux critères: Les relations entretenues entre fournisseurs et clients (degré de coopération et de hiérarchie entre les firmes) ; et l'arbitrage entre interactions locale et à distance. Ces formes se résument en ce qui suit :

- ✓ **Le District industriel marshallien.** Les entreprises dans ce type de district sont petites et très spécialisées, elles entretiennent entre elles des relations de coopération de concurrence et de complémentarité et adopte une division accrue de travail entre elles, ce type de district tirent leurs dynamisme de cette division de travail et de la proximité géographique des entreprises, dont l'efficacité dépend des relations informelles qu'elle entretiennent. La proximité entre les fournisseurs et les clients favorise la mise en réseau de ces derniers et les relations extra-locales sont quasi-inexistantes.

Après les travaux de MARSHALL, des économistes Italiens, à leur tête Giacomo BECATINI, ont essayé de décortiquer le concept de district et ont appliqué cette notion sur « la troisième Italie ». En effet, BECATINI définit le district comme une entité socio territoriale qui se caractérise par l'existence d'une communauté ouverte d'individus à côté d'une population segmentée d'entreprises.

De cette définition, trois dimensions de l'aspect territorial peuvent être ressorties à savoir :

1. **Une dimension historique.** qui suppose une éthique et une morale de travail, qui distingue les processus de développement et aide les relations interfères
2. **Une dimension socioculturelle:** qui est spécifique (identité). Elle est la base d'une confiance et d'une réciprocité dont les rapports interagissent ;
3. **Une dimension économique:** qui régule la production et les relations sociales ; le milieu social fournit des informations sur le marché et génère des règles et des codes de comportement des agents.

¹² MAILLAT (1992), cité par KHERJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revenue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2 1999, p269.

L'existence de ces trois dimensions dans le climat industrielle favorise le renforcement et la stabilité des relations de partenariat et de sous-traitances entre les acteurs organisés en réseaux. L'objet de ces relations n'est pas seulement les produits ordinaires, il s'élargie pour englober la recherche et la dynamique de commercialisation des produits. Cet esprit de solidarité peut aller plus loin touchant, sur le plan financier par exemple, les banquiers locaux qui seront partie prenantes dans cette synergie.¹³

- ✓ **Le district « moyeu - et – Rayon » ou « Hub - and – Spoke District »** : ce type de district appelé aussi « district rayonnant », contient une ou plusieurs grandes entreprises spécialisées qui représente le moyeu ou le centre de la roue, entourée par les fournisseurs représentant les rayons. Ici les relations inter firmes ont un caractère hiérarchique, elles sont déterminées en fonction de la firme dominante (le donneur d'ordre) plutôt que la constitution d'un réseau de petites firmes comme dans le cas précédent. Les relations de coopération entre les grandes firmes assurent les relations à distance.

- ✓ **Les plateformes Satellites** : ce type de district regroupe des succursales de grandes entreprises multinationales ou des filiales d'entreprises nationales qui s'assemblent généralement à l'écart des grandes agglomérations. Entre les entreprises de ce type de district ils n'existent que peu de relations et de synergies. Cette forme de configuration spatiale est expliquée par le faible coût de main d'œuvre et, la proximité de centres de recherches et d'université qui permettent le regroupement autour des fonctions de recherche et développement (R & D). les firmes de ce type de district n'entretient entre elles que des relations de concurrence. Elles partagent uniquement les mêmes structures d'accueil.

- ✓ **Le district à encrage public ou district d'Etat** : ce type de district dépend des institutions publiques, il rassemble des activités étatiques telles que les bases militaires, les laboratoires d'armement, les universités...ses relations avec son environnement immédiat sont très restreintes.

Cette classification met l'accent sur la multitude des forces qui animent ces agglomérations (districts). Les relations internes et surtout les relations extra-locales, qui sont un peu négligées par les chercheurs, sont les forces les plus importantes, et à coté de celles-ci

¹³ Boukhalfa KHERDJEMIL, « territoires, globalisation et redéveloppement », in Revue Régionale et Urbaine, n°2, 1999, pp 267-294

il existe d'autres forces qui ne sont pas de moindre valeur telles que les stratégies des grandes entreprises et les priorités gouvernementales.

Dans le domaine des hautes technologies, les échanges entre les entreprises et les laboratoires de recherche ne sont pas locaux uniquement, ils s'étendent pour aboutir plus loin et satisfaire ainsi tous les besoins (surtout en ce qui concerne le marché de travail), ce qui fait ressortir les échanges du local. Cela renvoie à la notion du « cœur technologique » qui est identifié dans la littérature comme une cinquième forme complémentaire de cette classification.

On peut résumer les spécificités des districts dans ce qui suit :

1. C'est un système de valeurs et de pensée homogène véhiculée à travers des structures sociales (la famille, l'école, l'église...) pour encourager la transmission de ces valeurs de génération en génération
2. Dans le district, les entreprises se spécialisent dans une production bien définie, et vont même jusqu'à travailler sur une seule phase d'une production spécifique.
3. La diversification de l'activité professionnelle fait partie des caractéristiques du district. En effet, chaque individu offre le travail dont il est en mesure d'assurer aux entreprises avec une productivité supérieure et une compétitivité meilleure.
4. Une concurrence intense et une information partagée sur le marché. En effet dans le district industriel, la concurrence est rude, mais le coût marketing du produit final est réduit. Cela revient à la circulation de l'information qu'offre le milieu social du district.
5. L'introduction de nouvelles technologie et/ou organisation est considérée comme un pas social en avant. L'innovation technologique consolide l'organisation interne du district et améliore la position socioéconomique de celui-ci.
6. Dans le district, les institutions financières doivent être prudentes et vigilantes pour assurer le bon fonctionnement du système de financement car, en cas d'imprudence, elles peuvent induire à des conséquences économiques néfastes et à des effets négatifs dans les chaînes de tout ce district.

1.2. Les milieux innovateurs

Dennis MIALLAT, dans un esprit de synthèse, propose une typologie des milieux en combinant deux critères qui sont, une logique d'interaction et une logique d'apprentissage. Ces types se résument en ce qui suit :

- **Pas de milieu et peu d'interactions.** Ici, les processus d'innovation sont rares à cause de la faiblesse des interactions et des capacités d'apprentissage, ce type de milieu correspond aux espaces territoriaux où sont implantées les grandes entreprises représentés par leurs succursales ou unités de production.
- **Innovation sans milieu.** Dans ce cas, le milieu se caractérise par un faible niveau d'interaction et un degré élevé d'apprentissage qui engendre des innovations importantes. Les technopoles sont un exemple typique de ce cas.
- **Milieu potentiellement innovant.** Il se caractérise par une forte interaction et un faible degré d'apprentissage. Il correspond aux districts industriels Marshalliens qui renferment un potentiel élevé d'innovation grâce à l'importance des interactions entre les petites entreprises du district, et cela en dépit de la faiblesse du degré d'apprentissage.
- **Milieu innovateur.** Celui-ci réunit à la fois un degré élevé d'interaction et d'apprentissage, ce qui permet des innovations importantes.

La classification des territoires selon le degré d'interaction et le niveau d'innovation, peut servir comme outil de progression de la trajectoire des milieux innovateurs, et cela en impulsant les interactions et les apprentissages entre les firmes implantées sur un territoire donné.

Une autre notion développée, est les « systèmes territoriaux de production » qui, « ... constituent des espaces de relation entre les technologies, les marchés, les capital productif, les savoir faire, la culture technique et les représentations» (MAILLAT et KEBIR, 1999)¹⁴. La dimension territoriale des systèmes de production est fonction de la nature, de l'intensité et de l'organisation des relations d'échanges.

¹⁴ D. MAILLAT et L. KEBIR, Learning régions et systèmes territoriaux de production, revue d'économie régionale et urbaine n°3 1999, p.440.

2. L'approche résiliente du développement local.

Dans le cadre de la dynamique spatiale, et comme nous l'avons déjà cité, la proximité géographique ne rend pas compte des relations qui existent entre les agents économiques et par conséquent elle n'a pas le privilège dans l'explication des structures spatiales. Ce raisonnement est adopté par plusieurs auteurs (comme : LEBORGNE, LIPIETZ, STORPER et HARRISSON) et renforcé par la proximité organisationnelle qui considère les interactions entre les agents le déterminant de la structure spatiale dans le cadre du développement local. En effet, les adeptes de cette approche s'intéressent aux modes d'organisation et de spatialisation des entreprises et modes de régulation des rapports intra-entreprises (entre les travailleurs) et interentreprises (entre celles-ci). Deux concepts clés, très liés, sont issus de cette approche régulationniste, *le réseau* et *la gouvernance*.

C'est les réseaux qui traduisent la régulation des relations entre les entreprises, et c'est à travers cette démarche que s'instaure la gouvernance.

L'existence d'une telle structure est due aux limites de la rationalité de marché qui prennent place quand le marché ne peut pas régler les conflits qui peuvent se manifester et aussi lorsqu'il ne peut pas assurer la coopération entre les agents économiques. Cela fait l'objet des thèses de R. COASE et O. WILLIAMSON (théorie des coûts de transaction).

2.1. La théorie des coûts de transaction

La théorie des coûts de transaction s'inscrit dans le cadre de la théorie des organisations. Elle explique l'existence d'organisation économique fondée sur la hiérarchie par l'existence de coûts de transaction.

Le concept de coût de transaction apparaît pour la première fois en 1937 dans l'article de Ronald COASE, « The Nature of the Firm ». Cependant, Oliver Williamson est considéré comme le fondateur de ce courant théorique. La théorie des coûts de transaction considère que les agents ne sont dotés que d'une rationalité limitée (concept créé par Herbert Simon) et qu'ils se comportent d'une manière opportuniste. La théorie des coûts de transaction de Williamson part du principe que toute transaction économique engendre des coûts préalables à leur réalisation : coûts liés à la recherche d'informations, aux « défaillances du marché », à la prévention de l'opportunisme des autres agents etc. Ce qui dit que certaines transactions qui se déroulent sur le marché peuvent engendrer des coûts de transaction très importants. Dès lors, les agents économiques peuvent être amenés à rechercher des arrangements institutionnels alternatifs permettant de minimiser ces coûts. Contrairement au

marché, Williamson distingue ainsi à la suite de COASE la « hiérarchie » qui correspond le plus souvent à l'entreprise. Entre cette dernière et le marché, de nombreuses formes «hybrides» peuvent être identifiées (sous-traitance, concession, réseau, etc.).

2.2. La théorie de l'agence

S. A. ROSS est le premier à parler de la théorie de l'agence. Ce concept a donné naissance à deux courants distingués par JENSEN et MECKLING. Leur formalisation des rapports entre actionnaires et dirigeants a donné naissance à la théorie de l'agence.

A partir de ce constat, la théorie de l'agence s'est développée autour de deux branches: la théorie normative et la théorie positive.

La théorie normative de l'agence, est une branche de la théorie économique en information imparfaite. Elle analyse la nature des contrats optimaux entre individus disposant de beaucoup d'informations et de préférences différentes. Selon EISENHARDT (1989), On est concerné ici par une théorie plus générale de la relation principal- agent. Ils notent qu'il y a deux aspects de problèmes de l'agence : le risque moral et la sélection adverse, qui se réfèrent à la mal représentation de l'habileté par l'agent.

La volonté principale de cette théorie est de construire un modèle de gouvernance d'entreprise optimal, se fondant sur les comportements et les contrats. Le texte fondateur de cette théorie est celui de CHARREAUX où il montre ses principales composantes et ses nombreux apports, principalement dans le domaine de la finance¹⁵.

La théorie positive de l'agence, ne doit pas être confondue, comme le souligne JENSEN (1983), avec la théorie normative de l'agence – le courant principal-agent – qui cherche à étudier, au moyen de modèles formalisés, le partage optimal du risque en posant des hypothèses restrictives sur les structures de préférences ou d'information et la nature de l'incertitude. La démarche s'inscrit dans une autre perspective : il s'agit d'expliquer les formes des contrats, les caractéristiques réelles des marchés (les marchés financiers, le marché des dirigeants...), les mécanismes organisationnels, selon le principe d'efficacité, comme résultant d'un processus de sélection darwinien.

Fondée à l'origine sur la théorie des droits de propriété et sur la notion de relation d'agence empruntée à l'approche principal-agent, la TPA se veut une « théorie de la

¹⁵ Yvon PESQUEUX, « Développement d'un cadre institutionnel adapté à l'intégration du secteur informel au Bénin », mémoire de recherche Olihide, septembre 2009,

coordination et du contrôle » appliquée à la gestion des organisations et centrée sur les dirigeants. Elle s'applique, en particulier, à l'architecture organisationnelle – c'est-à-dire aux questions touchant à l'allocation et au contrôle des décisions – et à la gouvernance des entreprises.

Comme on vient de le voir, la fécondité de l'approche régulationniste de l'espace laisse pour le moment plus de questions ouvertes que de réponses, d'autant que "l'espace" est par nature terrain d'interdisciplinarité.

Aujourd'hui, il se trouve que l'évolution amène de plus en plus à associer la croissance économique au bien être social et au « mieux être environnemental ». Pourtant, à l'heure actuelle, les questions éthiques se trouvent au cœur de la stratégie aussi bien sur le plan organisationnel que sur le processus de prise de décision. En outre, quasiment aucun modèle de cette approche ne se démarque de la littérature de la stratégie.

Conclusion chapitre I.

Dans ce chapitre, nous avons pu cerner le concept de développement local et ses différentes approches. Nous avons présenté le concept de territoire qui n'est plus considéré comme un simple réceptacle des activités humaines, mais plutôt comme une ressource spécifique que les acteurs locaux doivent mobiliser et transformer en ressource active indispensable pour le développement.

En somme, Le développement local n'est pas limité à des contextes économiques, mais d'autres contextes et dimensions interviennent. Il s'appuie essentiellement sur les ressources locales, et sur l'idéologie de mobilisation de la population locale autour d'un ou plusieurs projets communs.

Au final, une démarche de développement local est issue d'une conception systémique et propose l'association de différentes sphères : politique (institutionnelle), économique, sociale, et culturelle, avec leur logique, finalités et enjeux.

Chapitre II : acteurs locaux et gouvernance territoriale.

Introduction :

Le développement local, implique que la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité, contribue à produire des marges de manœuvre nouvelle.

Mais, la gouvernance apparait aussi comme un élément et une solution pour assurer un développement clément.

Nous essaierons alors, à travers ce chapitre, de commencer par présenter un contexte théorique, lié aux notions d'acteurs et montrer de quelle façon leur rôles et stratégies son favorables ou non au développement local. Nous présenterons ensuite les concepts clés de la gouvernance et de la gouvernance territoriale.

Section 1 : Acteurs locaux : rôles et stratégies

1. La notion Acteur / Agent

Tout d'abord, il est intéressant d'apporter quelques éléments sur la façon dont les notions **d'agent et d'acteur** sont utilisées, et plus particulièrement sur la différence entre les deux. Dans la mesure où il s'agit d'une question très large, on se contentera de survoler les différentes acceptations possibles de ces deux termes.

A cette fin, on reprendra les grands courants théoriques, qui constituent un guide de présentation des enjeux d'utilisation de ces notions notamment dans les sciences humaines et sociale.

Premièrement, il y a bien un enjeu dans l'utilisation d'un terme ou de l'autre, mais celui d'acteur a largement supplanté l'agent qui a été le terme utilisé jusqu'aux années 80. On peut parler actuellement d'acteur avec assez peu d'a priori théorique alors que celui d'agent signale une perspective déterministe.

On le retrouve notamment dans les travaux de BOURDIEU¹. Dans le prolongement de cette remarque, il faut préciser que la notion d'acteur a des sens différents selon les approches. Plutôt que la différence agent/acteur, la question est de savoir sur quoi on raisonne (individus, collectifs, etc.) c'est-à-dire, plus largement, comment on conçoit « l'unité de base » du raisonnement scientifique.

Deuxièmement, très schématiquement, une théorie sociologique se définit par l'articulation entre une théorie de l'acteur et une théorie du système. La théorie de l'acteur définit les caractéristiques à retenir (positions, ressources, etc.) et les logiques d'action (dispositions, rationalités, etc.). La théorie du système interroge les modes de coordination, à savoir : les conditions de réalisation de l'accord, de l'action collective, le rôle des structures et des contextes, etc.

En effet, chaque courant ne reprend pas l'ensemble de ses éléments. Certains sont plutôt du côté du système et utilisent plus facilement la notion d'agent. D'autres, à l'inverse, écartent l'analyse systémique et insistent sur l'acteur.

¹BOURDIEU, le sens pratique, Paris, édition de Minuit, 1980

1.1. Les conceptions initiales de la notion d'agent/acteur

Nous allons essayer d'identifier les différentes conceptions considérées comme traditionnelles, regroupant plusieurs courants qui ne sont pas totalement coupés les uns des autres. Toutefois, notre exposé ici se limitera au moins à ce qui nous intéresse en sciences économiques.

La première conception, dont on attribue souvent l'origine à Max WEBER, est la perspective compréhensive qui cherche à comprendre le sens que les individus donnent à leurs actions. L'objectif de cette démarche est de rendre les comportements intelligibles : attribuer une « rationalité » à l'acteur, c'est dire que la signification qu'il attribue à ses actes fait également sens pour le chercheur².

Souvent en décalage avec les travaux de WEBER lui-même, cette conception est souvent mobilisée pour le travail de terrain dit « qualitatif » (par entretiens, observations), nécessitant une certaine empathie avec les acteurs interrogés. C'est dans cette tradition que l'attention à l'autonomie de l'acteur, de ses représentations et de ses comportements, est la plus forte.

La seconde conception qu'on peut appeler objectiviste aurait plutôt DURKHEIM³ comme père fondateur. Elle ne s'intéresse aux individus que dans la mesure où leurs comportements portent la trace des structures collectives. On ne raisonne pas au niveau de l'individu mais à celui de la société (et de ses sous groupes).

C'est dans cette conception qu'on utilise le plus volontiers le terme d'agent, entendu comme vecteur plus ou moins passif du collectif. D'un point de vue méthodologique, on l'associe souvent aux méthodes quantitatives et à la production d'indicateurs.

L'agent n'est pas effacé pour autant. L'analyse va porter sur la façon dont le collectif s'inscrit dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. Il existe toutefois des versions radicales de cette perspective objectiviste dans lesquelles l'agent disparaît totalement, jusqu'à ne devenir qu'un signe passif à travers lequel lire la logique du système global.

² WEBER Max, *Economie et Société*, Paris, Pocket, 1995

³ DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1973

On distingue fréquemment deux types d'objectivisme :

1. Le premier peut être dit « intégrationniste » et s'intéresse à ce qui fait la cohésion de l'ensemble, la stabilité d'un système dont les dysfonctionnements éventuels (délinquance, anomie durkheimienne, etc.) sont perçus comme des « ratées » plus ou moins inquiétantes.
2. Le second est plus critique et repose sur le dévoilement des « vrais » motifs d'action de l'agent, au nom de la dénonciation d'un système globalement inégalitaire dont le maintien suppose la production et la reproduction d'inégalités.

La conception interactionniste renvoie notamment, pour l'Europe, à Georg SIMMEL⁴, et, pour les Etats-Unis, au courant de l'interactionnisme symbolique. Ici l'unité de base n'est pas l'acteur mais la situation d'interaction (fréquemment le face-à-face). L'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales. On est en revanche attentif à son évolution, au fil des interactions. C'est à partir de la conception interactionniste que les notions de carrière et de Trajectoire⁵ se sont généralisées et que l'ensemble des courants mobilise.

Cette approche rend difficile le raisonnement à un niveau global : les collectifs y sont perçus comme très mouvants, la réalité est faite de situations et de formes plus ou moins stables. L'interactionnisme symbolique a ainsi contribué à défaire certaines des grandes catégorisations préexistantes, comme celle de « profession » (au sens anglo-saxon).

Les trois conceptions décrites ci-dessus ne se sont pas succédées mais coexistent, se croisent et se nourrissent les unes des autres. Il peut être intéressant de voir ce qui peut se jouer dans le passage d'une approche à une autre. Encore une fois, même si on a en tête un contexte particulier, on présente la notion de l'acteur ayant une portée générale.

⁴ Les travaux de Georg Simmel (1858-1918) regorgent de réflexions sur les interactions entre phénomènes naturels et sociaux, lesquelles caractérisent la question contemporaine de l'environnement, certains auteurs le considèrent pionnier de l'approche sociologique de l'environnement.

⁵ Toutes les deux reposent sur l'idée de restituer la signification du parcours d'un acteur. Elles ne sont pas pour autant synonymes : la notion de carrière sera plutôt utilisée pour des processus d'insertion, ou de désaffiliation, à des collectifs (ajustement aux attentes des pairs, etc.), sans que ce soit nécessairement le cas pour celle de trajectoire.

1.2. Définition du terme

Si on commence par approcher le terme « acteur » par le langage standard, ce mot définit l'artiste qui incarne un personnage dans une pièce de théâtre, un film ou un spectacle. Les origines étymologiques de la notion d'acteur viennent du mot latin actor, « celui qui fait avancer ». Selon une approche sémantique, l'acteur est la personne qui prend une part active dans une affaire. Dans l'informatique, l'acteur est l'entité qui participe à la réalisation des activités du domaine d'étude en étant émetteur ou récepteur de flux d'informations.

En sciences sociales et notamment en sociologie, l'acteur définit l'unité d'action, individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs, convictions et intérêts. L'élément-clé pour l'avancement de tout processus politique, économique ou sociétal est donc l'action.

Les acteurs n'agissent pas dans un « vacuum ». Leurs actions sont largement influencées par les institutions. Les institutions sont des systèmes sociaux qui génèrent des certitudes de comportement et des attentes par des principes reconnus comme des normes, règles, traditions, valeurs communes ou procédures. Les institutions sont donc des conditions qui fixent les comportements appropriés des acteurs.

1.3. Les évolutions récentes dans l'utilisation de la notion d'acteur.

La notion d'acteur s'est imposée mais recouvre, des significations différentes. Les prolongements actuels ne sont pas révolutionnaires mais permettent d'éclairer les utilisations possibles de la notion. On peut les repérer dans 3 dimensions distinctes : les caractéristiques des acteurs, la question de l'action collective et celle des logiques d'action.

Le traitement de caractéristiques des acteurs renvoie aux études de morphologie (forme) sociale de l'acteur au sens large, c'est-à-dire ne se limitant pas à la stratification (formation) de celui-ci mais portant aussi sur ses appartenances, ses modes de vie, son identité, etc. Les thématiques consacrées dans ce sens en sciences sociales restent classiques et portent sur la famille, l'habitat ou la profession, etc. Toutefois, la nouveauté aujourd'hui est sans doute la prise en compte de la multiplicité des scènes sur lesquelles interviennent les acteurs et leurs appartenances. Cela correspond à des objets réels, mais aussi au souci de raffiner l'analyse des acteurs. Pour mieux apprécier l'analyse de l'acteur et son utilisation

humble surtout dans le domaine de la gouvernance des territoires. Incessamment, nous l'appliquerons sur les acteurs locaux.

Dans la problématique de l'action collective, les prolongements naissent probablement de l'observation de ce qui se passe aux frontières des organisations (interface entre une entreprise et un marché, entre une administration et un public, diffusion, innovation, circulation). L'interrogation centrale en arrière plan est celle du lien entre le collectif et l'individuel. Elle amène à concentrer l'analyse sur les acteurs charnières, qui assurent l'articulation entre les différents collectifs : porte-parole, traducteur/interprète, prescripteur, etc.

Le maître mot est celui de médiation. Les structures, groupes et institutions sont porteurs d'effets, mais ces effets sont médiatisés par des intermédiaires. Dans cette perspective, les « acteurs » sont plutôt des « actants », terme désignant les individus mais également des objets, signes, et autres supports de l'action. Cette inscription de l'action dans des réseaux mêlant signes, objets et individus renvoie largement à la sociologie de CALLON et LATOUR⁶.

Il serait intéressant de s'interroger sur les conditions de l'action collective et de la coopération. Autrement, par la négociation, la production de règles, mais aussi par l'instauration de la confiance, les acteurs économisent le coût et la durée de l'ajustement de l'action⁷.

Dans les logiques d'action, il s'agit de voir comment les acteurs justifient leurs actions, choix et comportements, et comment ils les rendent recevables, valables.

Cette « pragmatique sociologique » qui doit beaucoup aux théories linguistiques⁸ part du principe que les opérations de dévoilement des motifs réels ne sont pas l'apanage des sociologues et qu'elles sont pratiquées quotidiennement dans nos « sociétés critiques » où les acteurs peuvent mettre en œuvre une certaine réflexivité. La réalisation d'accords, la

⁶ Bruno LATOUR, "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter objectivité" Sociologie du Travail, vol. 36 n°4, 1994, pp587-607.

⁷ REYNAUD Jean-Daniel, Les règles du jeu, Paris, Armand Colin, 1989.

⁸ BOLTANSKI Luc, La justification : les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991

coopération, ou simplement l'action individuelle, supposent un épuisement de la critique, ou au moins une mise entre parenthèses.

2. Le rôle des acteurs locaux :

Les acteurs s'associent pour agir ensemble. A partir d'une cause initiale appartenant à un individu ou à un collectif, des acteurs sont mobilisés par une multitude de moyens qui font référence au pouvoir. Le pouvoir n'appartient pas à ceux qui le possèdent – en potentiel – mais à ceux qui arrivent à mener à bien le processus d'association⁹.

2.1. Les implications des acteurs à différent niveaux:

Le passage du culturel à l'économique montre une voie de constitution de l'acteur local. Des individus et des groupes entrent sur la scène locale¹⁰. Ils deviennent au présent, porteurs de l'identité collective et ramènent au présent, la conscience d'appartenir à une histoire commune. Mais en même temps, ils proposent d'autres voies de développement de la société locale et agissant sur les représentations courantes et les idées reçues¹¹. Ces acteurs doivent convaincre de la pertinence du projet et surtout de sa valeur alternative.

A travers l'action, l'acteur transforme durablement la logique du système d'action. D'une part, de nouveaux enjeux se dégagent au fur et à mesure que l'action atteint ses objectifs, un système d'alliance et d'opposition se constitue autour du mode de gestion des acquis économique et sociaux. D'autre part, les acteurs se positionnent différemment dans le système, ils montrent des compétences qui débordent leurs savoirs professionnels et constituent de nouveaux réseaux d'action collective.

D'après ce que nous avons déjà cité, la réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes les énergies. Ainsi des groupes d'acteurs peuvent être distingués :

Au niveau public, à savoir les collectivités locales, l'Etat et les services extérieurs des départements ministériels.

⁹ Latour, B. (1986). The powers of association. In J. Law (Ed.), Power, action, and belief : a new sociology of knowledge. Sociological review monograph; no.32 (p. 264-280). London; Boston: Routledge et Kegan Paul.

¹⁰ Arocena « Développement par l'intive locale » P. 214

¹¹ Arocena « L'acteur dans le système d'action locale » P.105

Les collectivités locales, sont, les communes, les provinces et les préfectures et régions¹². Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, préfectorales, communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant de développement local. Pour l'Etat, il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. A noter que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, est appelé à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation. Pour ce qui est des services extérieurs des départements ministériels, ils sont des organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

Au niveau privé, cela concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles etc.. À ce niveau, les PME (petites et moyennes Entreprises) représentent la pierre angulaire en égard à leur poids dans le tissu productif, à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le développement local.

Les autres acteurs, qui sont notamment, les ONG internationales, les organisations multilatérales (agences des nations unies, banque mondiale),

La coopération décentralisée commence à être un moyen privilégié de transfert de connaissances, de moyens et de compétences. En fait, le développement local exige la participation efficace et dynamique de tous les citoyens et la mobilisation d'un ensemble d'outils.

2.2. Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité :

L'intérêt croissant pour les initiatives locales et le développement durable s'associe à des changements fondamentaux et à plusieurs mégatendances¹³. Leurs effets ont des conséquences à toutes les échelles. Face à ces changements, les localités ont souvent reçu le statut de pion. Les individus et les collectivités réagissent en les suivant ou en s'y adaptant,

¹² L'art 93 de la constitution révisée de 1996.

¹³ Naisbitt, J. (1982). Megatrends : ten new directions transforming our lives. New York: Warner Books.

mais ils peuvent aussi les initier¹⁴. Ces initiatives se greffent potentiellement au système mondial en contribuant à sa transformation et à l'émergence de nouvelles tendances. Les phénomènes macros ne sont pas totalement différents de ceux que l'on retrouve à l'échelle micro; les localités constituant un point de juxtaposition, d'articulation et d'intersection de réseaux de relations sociales de tous niveaux.

Les liens entre l'échelle locale et les autres échelles varient d'une sphère d'intervention à l'autre, les acteurs d'une localité ont la possibilité de resserrer ces liens. Ainsi, ils jouent un rôle important dans la transformation et la construction de leur localité en exportant leurs réussites, mais avant tout, ils innovent en utilisant des moyens et en employant des méthodes qui leur sont propres afin de formuler et de chercher à atteindre leurs objectifs¹⁵.

Ils ont potentiellement la capacité et l'intérêt de mettre en lumière des objectifs qui sont propres à leur collectivité, de mobiliser les ressources locales afin d'atteindre ces objectifs et d'élaborer des stratégies compatibles avec ceux-ci¹⁶.

Les acteurs locaux sont les éléments dynamiques d'une démarche 'ascendante' en développement territorial, c'est-à-dire de la mise en valeur des forces particulières et distinctes à une localité afin d'assurer l'essor du potentiel des acteurs qu'elle regroupe – individus, entreprises, communautés, organisations – et de ses avoirs culturels et naturels.

Chaque processus de changement nécessite une réorganisation des schémas d'interaction, la définition de nouveaux rôles et la gestion des incertitudes qui découlent de ces modifications. D'une part, la participation en tant que moyen implique de rassembler les ressources et le support des individus à titre d'intrants d'une stratégie basée sur l'assomption que son efficacité en sera augmentée. Par exemple, les structures existantes à l'échelle nationale, régionale, voire locale, le plus souvent indirectes, sont perçues comme inadéquates à la rencontre des besoins exprimés par certains groupes sociaux ou certains secteurs. D'autre part, la participation est une fin en soi. Renforcer la capacité de

¹⁴ Bryant, C. R. (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Édition Stratec Communication Inc.

¹⁵ Allie, L., et Bryant, C. R. (2001). Network as a Tool in the Construction of Sustainability. In K. Kim, I. Bowler et C. R. Bryant (Eds.), *Developing Sustainable Rural Systems (Conference Proceedings of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems)* (p. 11-19). Pusan, Corée: Pusan National University Press.

¹⁶ Bryant, C. R., et Preston, R. E. (1987). Un schéma pour les initiatives locales en développement économique. *Bulletin de développement économique*, 1, 16.

participation des acteurs locaux, dans les différentes sphères du développement, permet de dépasser une situation de dépendance ou de marginalisation. Les intentions sont multiples : établir des structures informelles ou des procédures, séparées ou additionnées à celles du gouvernement local, régional ou national.

Pour conclure ce point, par une approche de la décentralisation, nous résumons en trois repères significatifs pour expliquer au mieux le rôle des acteurs locaux ; s'approprier des rôles et responsabilités qui leur sont assignés, respect des lois en matière de décentralisation surtout dans la répartition et l'utilisation des ressources, et assurer une communication permanente avec les populations.

2.3. La partition des acteurs territoriaux :

L'ensemble des acteurs locaux participe, chacun à sa manière, à la mise en œuvre d'une politique économique locale. Il se trouve « placé » et intégré au sein d'une partition d'ensemble qui se compose, autour du ou des porteurs de projet, des acteurs suivants:

1. Le domaine économique avec les entreprises, et les chambres de commerce. Les atouts des entreprises présentes sont l'alliance dans la concurrence, les services, la demande de sous-traitance;
2. Les services centraux puis les services déconcentrés de l'Etat avec les Ministères, l'aménagement du territoire, les wilayas, les secrétaires et directeurs généraux de leurs services. Ils ont pour mission de prescrire des formations.
3. Les personnels qualifiés: tels que les experts, universitaires et chercheurs. Leurs atouts sont l'information, la valorisation des connaissances et la communication;
4. Les associations, à savoir les clubs et/ou réseaux professionnels, comme contrepoids des lourdeurs institutionnelles. Leur atout est de savoir gérer et accompagner l'insertion;
5. Les structures territoriales, qui sont, les élus, les mairies, et les agences de développement, comme source de dynamisme, qui se substituent au modèle centralisateur car plus aptes à répondre aux effets d'une crise économique et sociale que l'Etat ne peut pas juguler¹⁷. Ils ont le plus souvent la maîtrise du foncier et des finances.

¹⁷P. Coulmin, La décentralisation, la dynamique du développement local, Ed. Syros, Adele Aubenas, 1986.

L'idée sous-tendue, est qu'il est plus important de mobiliser de manière endogène les compétences et les volontés d'un territoire plutôt que d'attirer à tout prix des investisseurs extérieurs¹⁸.

L'outil conceptuel clef des approches méthodologiques du développement local est le triptyque: « intégration – stratégie – participation ». L'intégration implique une conception intégrée et globale harmonisant plusieurs types de mesures. Quant à la stratégie, elle nécessite une vision cohérente et partagée qui permet d'organiser le choix des activités et de sensibiliser les populations cibles. Enfin la participation repose sur l'appui des populations. Il s'agit là d'encourager la constitution de groupes et de réseaux d'habitants.

3. Stratégies des acteurs locaux et les réseaux

Les multiples acteurs du développement local (élus, responsables, entreprises, salariés, militants d'associations, habitants) proviennent d'univers différents et pratiquent des cultures professionnelles divergentes. Dans un tel contexte, cela revoie à prêter attention surtout à spécifier la nature, le rôle et le type d'actions des acteurs locaux, firmes et acteurs institutionnels locaux. Il s'agit en particulier d'apprécier les stratégies des acteurs, les démarches de construction de ressources qu'ils mettent en œuvre et qui font naître des proximités organisées nouvelles

3.1. Les stratégies d'intervention des acteurs locaux :

La première stratégie repose sur « l'interprétation ». C'est l'action d'éclaircir, d'expliquer. Les acteurs peuvent agir par le biais de l'analyse, de l'éducation, voire de la persuasion. Ils peuvent aussi adopter des stratégies institutionnelles, c'est-à-dire mettre en place des structures, souvent politiques ou sociales, reposant sur des lois ou des coutumes. Finalement, ils peuvent opter pour des stratégies organisationnelles, donc créer des comités ou des regroupements qui reposent sur certains objectifs établis. Ces stratégies sont des méthodes que les acteurs peuvent employer au cours du processus de «traduction»¹⁹.

¹⁸ Article du Monde, 30 avril 1997, La création d'entreprise est-elle de gauche ou de droite? Par Jean-Pierre Worms et Michel Pinton

¹⁹ La traduction signifié: «le déplacement, la dérive, l'intervention, la médiation, création d'un nouveau lien qui n'existait pas avant et modifie en partie les deux agents», Latour, B, We have never been modern. New York: Harvester Wheatsheaf, 1993.

3.2. Les marges de manœuvre et les « stratégies d'indétermination » des acteurs

La démarche du développement local correspond à une « politique » du changement. Plusieurs travaux s'attachent en ce sens aux dynamiques d'acteurs, à leur place et à leur autonomie, à la cohérence d'action associée au processus de changement.

Toute volonté d'action commune sur un territoire doit être sous-tendue par une vision de la complexité de ce territoire et par une prise en compte stratégique²⁰ dans le même espace temps:

- La multiplicité des objectifs et la possibilité d'incohérence, ainsi que l'incomplétude des informations de chacun;
- L'incertitude des résultats des actions et des évolutions possibles;
- La diversité des contraintes territoriales.

Il s'agit donc, selon Avenier (1997), de la stratégie du « chemin faisant »²¹, ou encore, selon l'expression de Christophe MIDLER (1984), d'une ingénierie concourante²², qui met l'accent sur l'importance des relations récursives entre projets et actions.

Paul BACHELARD (1993) évoque à ce propos les marges de manœuvre²³ de l'acteur du développement local dont l'évaluation nous renseigne sur l'évolution du système d'action locale: « La marge de manœuvre est parfois étroite entre la gestion du projet de l'acteur lui-même et celle des sous-systèmes avec lesquels il est en relation, dont la principale caractéristique est qu'il change d'état en permanence ».

Aucun développement local ne ressemble à un autre. Il n'y a pas de « recette » du développement local et chaque cas constitue une « signature » spécifique. Miser sur une reproduction ou un transfert possible semble en ce domaine aléatoire, selon ce que COUDRIEUX nomme le postulat d'indétermination: « Le développement relève des interfaces, des entredeux et les connexions inter systémiques ne se font jamais de la même façon; autrement dit, les mêmes causes ne produisent jamais les mêmes effets, les situations sont et restent indéterminées. Dans tout système, plusieurs possibilités

²⁰ A. Martinet, Management stratégique, Mac Grow Hill, « Le noyau composite d'acteurs stratégiques », Paris, 1984.

²¹ M.G. AVENIER, Coordinateur. La stratégie du chemin faisant, Paris, Economica, 1997.

²² C. Midler. L'auto qui n'existait pas. Management des projets de transformations de l'entreprise, interéditions, Paris, 1993.

²³ Paul Bachelard, Les acteurs du développement local, L'Harmattan, 1993.

potentielles existent simultanément. Ce qui rend toute évolution imprévisible. C'est le postulat d'indétermination »²⁴.

3.3. Les réseaux.

La notion de réseau a subi un regain d'intérêt suscité par la volonté de mettre en évidence une certaine évolution des pratiques d'action collective. Il est donc utile de définir la notion de réseau telle qu'on entend l'utiliser pour éviter les contre-sens ou les approximations. Au sens traditionnel, un réseau est un regroupement d'acteurs ayant des propriétés en commun.

L'origine de la notion de réseau provient de l'apparition de formes inédites d'action collective dans l'espace social. Il s'agit en particulier de celles engendrées par les préoccupations environnementalistes. Face à certains risques écologiques encourus par des populations en situations de voisinage d'une source de pollution, des collectifs se sont organisés et ont mené des actions revendicatives en créant des coalitions d'intérêts. La multiplication de ces risques et leur recoupement ont entraîné des formes de coordination et des échanges de vue.

Progressivement se sont ainsi formés des associations mêlant des acteurs humains, des ressources naturelles et des experts, cherchant à mettre en évidence les impasses d'un mode de développement social. A la différence des réseaux au sens traditionnel du terme, ces collectifs assemblaient des acteurs hétérogènes et des ressources naturelles dans un processus d'action visant à faire valoir de nouvelles connaissances sur les nuisances de certains choix de développements social²⁵. Il devenait impossible de décrire cette forme d'association en recourant à des propriétés communes des acteurs. Au contraire, une richesse de ce mode d'action semblait être sa capacité à combiner une pluralité d'intérêts et de points de vue différents²⁶.

C'est en référence à ce type d'association que s'est construite une nouvelle notion de réseau (l'action en réseau). Celle-ci est basée sur la prolifération des connexions entre acteurs

²⁴ Hubert Coudrieux, 1988, La science des systèmes et des exploitations agricoles, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990.

²⁵ Cf. B. LATOUR, Politiques de la nature, La Découverte, Paris, 1999.

²⁶ « (...) ne plus tenir compte des propriétés des éléments entre lesquelles une relation s'établit, c'est-à-dire des personnes, dont la qualité, par exemple, de femme, de noir, de jeune, d'ouvrier, etc., n'est plus traitée comme pertinente, mais seulement des propriétés relationnelles c'est-à-dire du nombre, de la fréquence et de la direction des connexions » (L. BOLTANSKI et E. CHIAPELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, Paris, 1999, p. 225).

et ressources d'action différentes. Il en découle une notion d'action en réseau qui se distingue de la simple action coordonnée avec une stratégie homogène.

L'action en réseau se caractérise par la multiplication des formes d'action et par leur concentration sur un enjeu ponctuel. On dira que l'action en réseau joue à la fois sur la fréquence et sur l'intensité.

Le réseau est donc un mode d'organisation de l'action collective qui permet d'élargir la bande de fréquence et d'intensifier l'action²⁷.

La mise en réseau des acteurs économiques à une échelle locale est génératrice d'externalités positives. Plusieurs formes d'organisations peuvent alors naître de cette mise en réseau, et présentent des avantages en termes de coordination dus simultanément à l'existence de liens socio-économiques et de la mise en œuvre d'actions concertées favorables à un développement local.

Nous présentons dans ce qui suit le rôle des réseaux, puis nous identifions les types de réseaux.

3.3.1. Le rôle des réseaux.

Une première constatation met dans un premier temps en évidence la présence de différentes formes de réseaux dédiés au développement local et dans un second temps montre que la majorité des projets se passent, dans l'activité quotidienne, de l'appartenance aux dits réseaux d'apprentissage ou que pour le moins ils n'entretiennent avec eux qu'un lien sporadique et marginal.

Une autre constatation est que beaucoup de réseaux regroupent à des fins corporatives des institutions disposant d'une vaste palette d'expérience, créant ainsi un ensemble d'entités très hétérogènes. Plusieurs des projets analysés montrent un travail sous forme de petits réseaux constitués de plusieurs institutions organisées en un genre de consortium pour la prestation de services.

En pratique, cet aspect enlève de la valeur et du sens à ce type de constructions collectives.

²⁷ Marc MAESSCHALCK (UCL, FUSL), « L'action en réseau », Monceau-sur-Sambre, Maison pour les Associations, décembre 2001.

Quelquefois les réseaux se limitent à une sorte de groupes corporatifs organisés pour avoir davantage de possibilités de financement, en plus des opportunités qui existent en dehors du réseau. Cela conduit à un repositionnement des objectifs actuels de nombreux réseaux, tendant à renforcer le rôle de services de communication, de formation et de qualification, non seulement pour leurs propres membres, mais également pour les agents qui sont à l'extérieur des réseaux.

Le dit rôle se met en place sur la base d'un apprentissage interne au réseau. Les réseaux peuvent ainsi constituer les mécanismes de globalisation des apprentissages.

Des études en Amérique latine²⁸, mettent en évidence une grande diversité de réseaux en référence à des critères comme :

- Les conditions multidimensionnelles (champs thématiques, objectifs et lignes d'action),
- Les acteurs impliqués (sociaux-territoriaux, patronaux, politico-administratifs ou appartenant à la coopération internationale),
- Les types d'échange entre les acteurs impliqués,
- L'articulation entre les nœuds et les autres composantes du réseau,
- La couverture territoriale.

Parmi les objectifs et les thématiques rencontrés, il faut souligner :

- Le développement économique (alliances et initiatives économiques pour le développement local) ; le développement rural ; la gestion : gouvernabilité - communes - décentralisation ; la participation des citoyens et contrôle social²⁹.
- Dans ces domaines se trouvent les réseaux créés pour la diffusion d'information relative au développement local ; l'échange d'information et/ou la recherche et l'approfondissement dans ces thématiques ; l'action et la promotion du développement; les thèmes qui combinent tout ou partie des objectifs précédents.
- Les réseaux sont conçus comme des outils d'incidence et comme des mécanismes pour les membres eux-mêmes, c'est pourquoi ils diffèrent quant à leurs objectifs et dans leur

²⁸ Réseaux Internationaux de Développement Local en Amérique Latine" (Enrique Gallicchio, Ioanna Grotiuz y Matilde Suárez) 2002.

²⁹ Conférence sur le développement local et la décentralisation" organisée par le "Centro de Estudios del Desarrollo Local y Regional (CEDER), Lima, Juin 2002.

mission sur des aspects comme les thèmes généraux suivants et sur des thèmes plus spécifiques :

Intérêt porté à la génération d'espaces de diffusion, à la systématisation, à l'échange, à la discussion d'information ; apports au renforcement des gouvernements locaux et à l'articulation entre les acteurs du développement local ; formation aux capacités techniques et organisationnelles ; constitution de cadres de coopération entre acteurs ; construction collective d'espaces de réflexion et de théorisation.

La perspective d'une organisation en réseau des acteurs économiques locaux naît d'une double exigence :

Premièrement, celle de maintenir la compétitivité des entreprises locales en recherchant des réponses à leurs besoins croissants d'innovations techniques, commerciales et organisationnelles³⁰.

Deuxièmement, celle d'appartenir à une pluralité de réseaux reliant le système local au monde extérieur. Le local et le global apparaissent dans ces nouvelles organisations productives comme les deux versants d'une même réalité économique.

En ce qui concerne l'objet des relations en réseau, nous nous appuyons sur les notions de logiques de production et de logique d'interaction qu'O. CREVOISIER et D. MAILLAT développent dans leurs travaux sur les formes d'organisation de la production. Appliqués aux réseaux économiques locaux, ces deux axes nous facilitent l'identification des dynamiques animant les relations tissées dans les réseaux locaux.

La logique de production concerne surtout les formes d'échanges interentreprises, dont le but principal concerne l'amélioration de la production de biens et services de toutes les composantes du réseau. Le réseau affirme alors les capacités d'apprentissages collectifs. En effet, quand les règles, régissant ces apprentissages collectifs, sont co-écrites par les diverses composantes du réseau, on observe la mise en place d'un réseau multipolaire. A l'opposé, quand se dégage une tête de réseau avec une ligne hiérarchique verticale, le réseau ressemble plus à une organisation résiliaire intégrée. C'est l'exemple du réseau de

³⁰ Tous les travaux de l'économie industrielle, de l'économie spatiale et de la géographie ont montré combien les externalités développées par les nouveaux schémas productifs des firmes renforcent le jeu des proximités. La consolidation de l'offre concurrentielle des entreprises et de ce fait du tissu économique local passe par la constitution de ressources spécifiques locales.

sous-traitance classique ou le donneur d'ordres externalise, auprès de son réseau de sous-traitants, des travaux plutôt banalisés. Les interdépendances sont réduites. Le pouvoir reste concentré essentiellement entre les mains du donneur d'ordres. A l'opposé, le réseau multipolaire ne laisse pas apparaître d'acteur dominant. Le pouvoir est plus partagé et de ce fait les interdépendances se multiplient.

La logique d'interaction met en avant les capacités d'animation des acteurs. Celles-ci représentent un besoin de réduire l'incertitude et le risque que des rapports inter firmes moins articulées pourraient dans le temps faire courir aux acteurs économiques. Cette mobilisation des acteurs permet également d'être immergé dans un contexte relationnel permettant d'opérer des choix économiques alternatifs et de limiter les coûts de transaction grâce aux habitudes relationnelles.

En effet, au minimum deux grandes familles d'acteurs distinctes peuvent être identifiées dans la prégnance (la stabilité de perception) de ces logiques de mise en réseau à savoir les entreprises et les instances publiques. Les entreprises de biens et/ou de services, sont de grandes ou petites entreprises, intervenant individuellement ou collectivement dans le cadre de regroupements professionnels, dont les mutations des schémas productifs conduisent souvent à des organisations résilientes dont l'espace est souvent composé de sites disjoints et néanmoins interdépendants. Pour ce qui est des instances publiques, qui sont les collectivités territoriales, les administrations, les structures de formation et de recherche, aux compétences préétablies par la loi qui interviennent sur un territoire continu de compétence qui porte leur légitimité.

En somme, si l'on retient les capacités d'apprentissage et d'animation de ces deux acteurs économiques locaux, trois types de réseaux se dégagent.

3.3.2. Les types de réseaux :

Nous nous appuyerons essentiellement sur les travaux du troisième congrès sur «New growth and territories» dans la présentation de la typologie des réseaux³¹.

Le réseau producteur est celui qui lie les entreprises ayant pour objectif principal de conforter leur capacité de production. Celui-ci favorise le développement des capacités d'apprentissages collectifs. Dans ce réseau, on peut alors partager les mêmes expériences, les mêmes règles et la même culture technique. La poursuite des échanges entre ces entreprises conduira à terme au renforcement des relations articulées et l'accumulation de savoirs faire collectifs. Plus ce réseau est organisé en étoile, plus on observera une redéfinition des savoirs et des savoirs faire de ses composantes. A l'opposé, plus le réseau correspond à une intégration résiliaire, plus les acteurs profitent du réseau pour vendre ou acheter des savoirs faire construits dans leur propre sphère productive avec des relations ponctuelles qui peuvent s'arrêter rapidement quand un des membres du réseau ne trouve plus une réponse à son objectif de production.

Le réseau facilitateur répond au besoin de faciliter les connexions entre les différents acteurs locaux. Ainsi, les composantes du réseau facilitateur sont mixtes. Autrement dit, il est composé des structures publiques (collectivités locales, structures de formations et de recherches) et les entreprises. Ce réseau s'organise autour d'un objet qui devra servir les stratégies des acteurs locaux. Ce type de réseau peut naître soit de la volonté de collectivités locales de renforcer les ressources spécifiques locales, soit à la demande d'une entreprise exprimant un besoin particulier lié à sa sphère productive. Les relations tissées entre les acteurs de ce type de réseau sont souvent formalisées et font l'objet d'une écriture préalable à la mise en réseau. Le type d'échange est bien identifié, la place respective dans l'organisation des différents acteurs consignée et la durée des échanges arrêtée. Elle correspond souvent à la durée de l'engagement financier de la collectivité publique. Le réseau disparaît à l'arrivée de l'échéance fixée pour l'objet d'échange.

Parce que le développement économique s'inscrit dans une dimension fortement globalisée, les acteurs locaux recourent à des outils de plus en plus sophistiqués. Comme dans le type de réseaux facilitateurs, le réseau incubateur regroupe tous les acteurs

³¹ Laurence BARNECHE-MIQUEU & Nathalie LAHAYE, in The third Congress on Proximity - "New growth and Territories", University of Paris South & Institut National de la Recherche Agronomique, 13 and 14 December 2001.

publics et privés. Mais la nature de l'engagement présente des différences significatives. Il s'agit là d'une organisation en réseau pour se mettre en situation de créer des ressources locales propres. Le réseau est identifié ici comme producteur autonome de savoirs puis de savoirs faire spécifique. En conséquence, les composantes articulées se dotent de moyens humains, techniques et financiers et s'inscrivent dans la logique marchande du marché. Le partage d'un objectif de production conduit tous les partenaires à une solidarité plus forte que dans les réseaux que nous avons traité plus haut. Il impose également la mise en œuvre d'interdépendances accrues et le partage indirect des cultures respectives de chacune des composantes du réseau.

Ainsi, le bilan de l'action sera plus directement valorisé dans les sphères des différentes composantes du réseau –collectivités territoriales élues, entreprises et structures de formation et de recherche par exemple – parce que mieux identifié concrètement : nouveaux produits, nouvelles techniques, nouveaux marchés, nouvelles implantations etc.

Au total, ce type de relations articulées pousse à une interpénétration des logiques de chacun des acteurs. Il convient pour tous les membres de l'organisation d'adopter les cultures de chacune des communautés (industrielle, de recherche et d'élus) afin de ne pas compromettre la réalisation du but final. Dans cette configuration, les logiques de production et d'interaction sont exacerbées. Le réseau produit de nouveaux savoirs et de nouvelles relations plus denses, marchandes et non marchandes, formelles et non formelles.

Section 2 : La gouvernance territoriale (locale).

1. Généralités sur la gouvernance

1.1. Historique.

La notion de gouvernance ne possède pas une seule définition précise. Elle renvoie à plusieurs significations différentes et parfois antinomiques. Elle est introduite en 1937 par Ronald Coase à travers la théorie des coûts de transaction. Dans cette dernière, COASE explique que la firme émerge grâce à ses modes de coordination interne qui lui permettent de réduire les coûts de transaction générés par le marché ; celle-ci (l'entreprise) s'avère plus efficace que le marché dans l'organisation de certains échanges. Ce qui fut l'un des principes de base sur lequel repose le développement local. Puis, dans les années 1970, Olivier Williamson reprend le terme de «

gouvernance des entreprises et de structure de gouvernance » afin de caractériser les politiques internes de l'entreprise. Néanmoins, l'utilisation de la notion de gouvernance n'est pas réduite à la science économique, car elle n'a pas tardé pour entrer à la fin des années 80 dans la science politique en Angleterre (financement par le gouvernement d'un programme de recherche sur le thème de la recomposition du pouvoir local)³².

Par ailleurs, le concept de gouvernance est entré dans le domaine des relations internationales par l'usage de l'expression de « bonne gouvernance » pour désigner les particularités de la bonne administration publique dans les pays. Et c'est à travers cette notion que les organismes de prêt internationaux (FMI et BM) prônent des réformes institutionnelles nécessaires à la réussite de leurs programmes économiques.

1.2. Quelques définitions de la gouvernance

De nombreuses et différentes définitions ont été attribuées à la notion de gouvernance, depuis son apparition. Chaque définition met l'accent sur un aspect particulier, selon le domaine et le centre d'intérêt des définisseurs. Les premières définitions accordées à ce concept le qualifient de l'art et la manière de gouverner et elles renvoient au partage du pouvoir entre les différents acteurs de la société. Les autres définitions qui viennent après se concentrent sur les aspects relatifs à une stratégie de développement participatif qui vise à amorcer un processus de développement local à travers l'implication de tous les acteurs (locaux et centraux) et l'exploitation rationnelle des ressources locales.

Autrement dit, le vocable « gouvernance » suppose l'instauration de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, basés sur la négociation, tout comme de nouvelles manières de les mettre en œuvre, notamment par le biais de partenariat entre public et privé qui prend de plus en plus d'envergure.

Selon Benko et Lipietz (1995), la gouvernance correspond à un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché, ni sur les interventions de l'État, mais qui s'appuie plutôt sur la société civile. Elle renvoie à l'action de piloter un système, de

³² en 1979, le gouvernement anglais, a mis en place une série de réformes visant à limiter le pouvoir des autorités locales (jugées inefficaces et coûteuses), et renforcer la centralisation et la privatisation de certains services publics.

coordonner une action collective (Paquet, 1999 : 23-24) dans laquelle « l'ordre organisationnel est davantage négocié entre les acteurs du système » (Thuot, 1998). Ce terme connote des capacités exercées par les multiples acteurs et traduirait la « multiplicité de lieux de décision » (Andrew, 2000 : 76)³³.

Pour Jean-Pierre Gaudin (2002) : «La gouvernance, ce serait tout bonnement de l'action publique en réseau, une pratique relationnelle de coopérations non prédéfinies et toujours à réinventer, à distance des armatures hiérarchiques du passé et des procédures routinières.»³⁴

Milani (1999), distingue deux conceptions de la gouvernance. Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Ici l'action collective dépend directement de la volonté d'un groupe d'individus déterminés à promouvoir des changements. Une deuxième démarre de l'approche institutionnelle. Dans ce cas les gouvernés ont une influence sur la sphère gouvernementale. Elle se situe au-delà des coalitions politiques et implique une influence des gouvernés sur la sphère gouvernementale. Cette approche se fonde sur le caractère re-distributif de la gouvernance ou les acteurs et les institutions obtiennent leur légitimité politique dans la mesure de leur contribution au développement humain et au bien être public.

La banque mondiale voit dans la gouvernance « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement » et considère que l'existence d'un Etat de droit et de la démocratie, l'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privée, la gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de la prise de décision, la gestion efficace des ressources publiques, la disponibilité d'un cadre macroéconomique sain, incitateur et favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché et la lutte contre la corruption, sont des conditions nécessaires à la bonne gouvernance.

Cette définition de la banque mondiale est axée principalement sur le fonctionnement des pouvoirs publics, surtout sur la façon d'exercer le pouvoir qui doit se référer à certains principes tels que la démocratie, la transparence, et la participation des acteurs

³³ www.a211.qc.ca/web/document/ayevea_gouvernance.pdf

³⁴ Jean-Pierre Gaudin, « Pourquoi la gouvernance ? », Presses de la FNSP, coll. La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002, p43.

privés à la prise des décisions, à la gestion des ressources et au développement. Entre autres, la banque mondiale reprend certains aspects figurant auparavant dans le consensus de Washington qui consiste à la fondation d'un cadre macroéconomique sain, stimulateur et propice à la libre entreprise et à l'économie de marché.

Une autre définition proche de celle présentée par la banque mondiale est celle proposée par le comité de développement de l'OCDE (l'Organisation pour la Coopération, et le développement Economique) qui considère la gouvernance comme « l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue du développement économique et social »³⁵.

La gouvernance est également défini comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité » par Le Gales, 2006³⁶.

1.3. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale³⁷

Dans un rapport de recherche publié en 2005, Daniel Kaufmann, Directeur du programme gouvernance mondiale à l'Institut de la Banque mondiale, et Aart Kraay, Économiste principal dans le Groupe de recherche de la Banque, proposent un tableau de bord à l'échelle mondiale, comprenant des indicateurs de gouvernance. Kaufmann et Kraay ont développé et analysé six (06) composantes chiffrables de la bonne gouvernance en prenant comme point de départ la fin des années 90. Ces indicateurs sont résumés comme suit :

- **Être à l'écoute et rendre compte** - mesure les droits politiques, civils et les droits de l'homme;
- **Instabilité politique et violence** - mesure la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voir la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme;
- **Efficacité des pouvoirs publics** - mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public;
- **Fardeau réglementaire** - mesure l'incidence de politiques non favorables au marché;

³⁵ beira-cfp.org/PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html

³⁶ www.institut-gouvernance.org/fr/.../fiche-synthese-15.html

³⁷ <http://www.worldbank.org/wbi/governance/pubs/govmatter.html>

- **État de droit** - mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire, et l'incidence de la criminalité
- **Maîtrise de la corruption** - mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, y compris la grande et la petite corruption (et le détournement des biens de l'Etat par les élites).

La construction de ces indicateurs, articulée sur une méthodologie de pointe, utilise des centaines de variables qui mesurent les différents aspects de la gouvernance. Ces variables proviennent de plusieurs sources de données distinctes appartenant à différentes institutions dans le monde entier. Un des premiers constats est qu'une amélioration dans un Chapitre II Gouvernance : du global au local pays comme, par exemple, un écart type dans la qualité de l'état de droit (ou toute autre composante de la gouvernance, comme " être à l'écoute et rendre compte ", ou encore " la maîtrise de la corruption ") peut, en moyenne, entraîner à long terme une augmentation de 300 pour-cent du revenu par habitant

1.4. Les acteurs de la gouvernance

Il s'agit de toutes les parties qui s'engagent dans un partenariat, fixant l'objectif de construire, administrer et améliorer les conditions de vie des populations et la réalisation d'un objectif commun. Ces acteurs peuvent se résumer en trois principales catégories telles que : l'Etat et ses institutions, le secteur privé et enfin la société civile.

La réussite des projets de développement dépend largement du rôle de l'Etat qui permet à travers ses institutions et l'exercice de ses pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif) de concevoir un environnement politique légal et un climat favorable au développement humain, tout en préservant les intérêts individuels et collectifs.

A travers ces différentes institutions et l'exercice de ses trois pouvoirs : législatif, judiciaire et exécutif ; le rôle de l'Etat se révèle d'une très grande importance pour la réussite de tout projet de développement. L'Etat est le seul acteur qui est capable et qui permet de créer un environnement politique légal ainsi qu'un climat favorable au développement humain, en préservant les intérêts pour le bien public.

Le secteur privé réunit toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles, qui exercent des activités économiques et qui ne sont pas étatiques. Sa contribution au développement

territorial figure dans la production et la fourniture des biens et services, la création de l'emploi et la répartition des revenus aux citoyens. Malgré que son implantation dans une région donnée contribue plus à son développement, le secteur privé n'est pas propre à un territoire spécifique, vue la possibilité pour les grandes entreprises et les multinationaux de s'installer dans plusieurs régions par le moyen de leurs filiales.

La société civile est représentée par l'ensemble des individus occupant un espace territorial donné. Elle est constituée de personnes agissant individuellement ou en groupe structuré dans des organisations non gouvernementales (des organisations professionnelles, des associations religieuses féminines, culturelles, communautaire, etc.). Les citoyens doivent être mobilisés pour participer aux différentes activités (économiques, sociales et politiques) et défendre les intérêts de leur territoire.

2. la gouvernance territoriale (locale)

Après avoir exposé les différentes définitions de la gouvernance, en va passer dans ce qui suit à une approche spécialisée de celle-ci. Les définitions précédentes touchent aux aspects décisionnels et organisationnels régissant les relations entre acteurs dans la société, dans le but de réaliser des fonctions productives. Cependant les nouvelles définitions intègrent la notion du territoire dans la problématique de développement.

2.1. Définition de la gouvernance territoriale (locale).

La gouvernance territoriale est défini comme « le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement » (Gilly, Wallet, 2005)³⁸. Dans cette définition la gouvernance est présentée comme étant un processus d'articulation entre les différents acteurs territorialement proche visant à réussir un processus de développement, elle évoque la notion de proximité.

La gouvernance territoriale représente une rationalisation du partage du pouvoir entre les différents acteurs ayant des intérêts dans l'organisation ou la firme, elle met l'accent sur l'importance de l'initiative publique et/ou privé dans efficacité de l'action

³⁸ A.L.NAIT CHABANE, «gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », université de Bejaia, 2010

publique. Elle présume aussi la gestion des effets de la répartition du pouvoir entre les propriétaires, d'une part et les gestionnaires d'autre part.

C'est dans ce contexte qu'une vision territoriale de la gouvernance est adoptée par les auteurs qui projettent le territoire dans le cœur de la recherche. Pour eux la bonne gouvernance permet de lutter contre les méfaits du marché, plutôt que de faire son jeu.

La gouvernance permet d'assurer la cohésion d'un territoire. Le constat est qu'il existe ce que les chercheurs appellent « une crise de la gouvernabilité ». La gouvernance permettrait alors d'assurer la cohésion d'un territoire. Ce qui nous mène à l'appréhension de celle-ci.

Le concept de gouvernance traite la notion du territoire d'une façon globale et ignore l'échelle territoriale locale, alors qu'une grande part importante des enjeux de la gouvernance se joue justement dans l'articulation entre ces échelles.

Le désengagement progressif de l'Etat de la gestion des projets de développement et l'émergence du développement local comme mode de développement personnalisé, élaboré et exécuté au niveau local par les différents acteurs locaux en collaboration avec les pouvoirs centraux, ont favorisé l'apparition de la gouvernance comme un pilier de taille pour la coordination et l'encadrement du processus de développement local. Bernard Pecqueur et Zimmermann Jean-Benoît définissent la gouvernance locale comme « le processus de structuration d'une mise en comptabilité de différentes modalités de coordinations entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif ou, plus largement, de réaliser un projet collectif de développement »³⁹.

L'objectif de la gouvernance est la résolution des problèmes productifs et la réalisation des projets collectifs de développement. Pour mener à bien ces fins la gouvernance locale doit se tâcher d'abord de déterminer les critères de base de la mise en compatibilité des modalités de coordination entre les acteurs locaux ; puis d'articuler les dispositifs de résolution des différents entre ces acteurs, tout en tentant de résoudre les problèmes du territoire.

³⁹ Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004

2.2. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale⁴⁰

EME (2003) identifie plusieurs caractéristiques de gouvernance territoriale. Dans une première approche, la gouvernance locale se replace dans le champ plus vaste du changement profond des modes d'action de la société sur elle-même, en particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico-administrative de la société, mais aussi à travers des formes territoriales des politiques publiques. La gouvernance des territoires locaux est ainsi l'une des marques distinctives d'une seconde modernité qui s'oppose aux logiques des gouvernements de la première modernité qui, à travers la représentation et l'exercice d'une certaine souveraineté, sont centralisées, hiérarchisées et cloisonnées par domaines spécifiques d'activités (Muller, 1990). Les référentiels d'action se territorialisent : régulations transversales, souples et réactives entre les divers domaines d'action, globalisation territoriale des stratégies politiques, coopération entre de multiples acteurs, activation d'une citoyenneté locale en sont les principales modalités (Ion, 1990 ; Jobert, 1995). Il en découle de nouveaux rapports sociaux locaux. A la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative s'ajoutent leur implication dans les argumentations et décisions politiques ainsi que leur participation au champ politique local. C'est ainsi que les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire, sont conviés à faire œuvre de gouvernance.

Une des caractéristiques de la gouvernance territoriale est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs (les "parties prenantes"), la plus large possible jusqu'aux citoyens de base. Les clivages entre acteurs privés et acteurs publics ainsi qu'entre société civile et Etat, les frontières entre les intérêts privés, particuliers ou visant un bien commun et les intérêts publics ou généraux sont brouillés. Ce changement d'importance suppose que tous les acteurs, porteurs de logiques spécifiques, délibèrent et décident ensemble des affaires de la cité locale. La logique de connexion entre acteurs est prépondérante, la figure d'un Etat social de régulation et de distribution s'estompe (pour une fonction d'arbitre) au profit d'instances "partenariales" regroupant une multiplicité d'acteurs (Storker, 1998).

Une autre caractéristique est celle de la continuité de l'action ; la gouvernance n'est pas un processus temporaire dédié à tel ou tel problème en parallèle de l'exercice normal des

⁴⁰ Jean François NGOK EVINA, Gouvernance territoriale : enjeux et paradoxes site : http://www.ville-management.org/forum/files/40_ngok_evina_109.pdf

gouvernements locaux, mais, en tension avec la démocratie représentative, il se déroule de manière pérenne. Il n'est pas une logique de projet, celle-ci n'étant que l'une des principales technologies qui est mise en œuvre par les gouvernances locales ou par les gouvernements.

2.3. Typologie de la gouvernance locale⁴¹

La nature de la gouvernance territoriale renvoie à la dynamique propre du territoire, à son mode d'articulation avec des mécanismes globaux de régulation au sein desquels des acteurs - clefs jouent un rôle fondamental.

L'observation empirique permet de proposer des caractérisations plus précises et différenciées suivant les situations productives localisées. Ainsi, on peut distinguer quatre types de gouvernance territoriale, en fonction de son caractère privé ou non, des objectifs assignés et des modes d'appropriation par les acteurs des ressources ainsi produites :

1. gouvernance privée : ce sont les acteurs privés dominants qui impulsent et pilotent des dispositifs de coordination et de création de ressources selon un but d'appropriation privée. Il en est ainsi de la firme motrice, par exemple l'établissement d'un grand groupe, qui structure l'espace productif local.
2. gouvernance privée collective : dans ce cas, l'acteur clé est une institution formelle qui regroupe des opérateurs privés et impulse une coordination de leurs stratégies. On trouve dans ce cas les Chambres de Commerce, les syndicats professionnels et toute forme de club regroupant des opérateurs privés.
3. gouvernance publique : les institutions publiques ont des modes de gestion des ressources qui diffèrent de l'appropriation privée, notamment à travers la production de biens ou services collectifs, donc par définition utilisables par tous les acteurs, sans rivalité ni exclusion d'usage. Ce sont au premier chef, l'Etat, les collectivités territoriales et toutes les formes d'inter-collectivités (SIVOM, districts, syndicats d'aménagement...), mais aussi les centres de recherche publique, les CRITT,...
4. gouvernance mixte : dans la réalité, rares sont les situations pures ; on trouve le plus souvent une association de ces différentes formes mais avec une dominante, ce qui permet de caractériser chaque territoire comme un cas particulier entrant dans une catégorie générale (plutôt publique ou privée) avec un dosage spécifique et variable.

⁴¹ http://www.u-picardie.fr/TOUS/Documentation/Supports%20de%20cours/EUT/04_11_04/Proximite.pdf

2.4. Les composantes de la gouvernance locale⁴²

Zimmermann et Pecqueur résumant ces composantes dans ce qui suit:

1. La relation salariale locale (entre les entreprises et salariés) dont différents types peuvent être repérés en fonction des logiques productives (notamment sectorielles) qui structurent les systèmes productifs locaux ;
2. Le mode de coordination entre entreprises, selon qu'il renvoie principalement à la compétition entre les acteurs, ou au contraire, qu'il relève davantage de relations de partenariat. Ce dernier intègre les formes de coordination hors marché caractérisant par exemple les rapports entre les firmes et centres de recherche ;
3. Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics qui diffère selon les espaces productifs locaux en fonction de leur dynamique propre et de leur cohérence d'ensemble. Celles-ci varient selon les particularismes nationaux et le pouvoir de coercition des acteurs publics centraux ;
4. Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail. Dans un contexte de concurrence/coopération territoriale, celui-ci peut être qualifié à partir d'une analyse en termes de ressources productives spécifiques et génériques, afin de définir le degré d'autonomie de l'espace local par rapport aux logiques économiques globales.
5. Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière sur la trajectoire de développement du système productif local. Par exemple l'influence différenciée des variations des taux de change sur les territoires selon que leur compétitivité est d'abord fondée sur une logique d'attractivité ou bien sur une logique de compétence.

La gouvernance locale, en tant que structure, n'est pas la simple combinaison de ces cinq proximités institutionnelles locales, mais leur combinaison, qui lorsque elle est suffisamment cohérente, permet de générer des régularités socioéconomique locales.

⁴² Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004, p.196-197

2.5. Les enjeux de la gouvernance locale

Les principaux enjeux de la gouvernance des territoires se résument dans les éléments suivants, que nous allons présenter.

Dans son analyse des villes européennes, **Georges Cavallier**, affirme que «la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique.

A chaque niveau, le partenariat doit pouvoir se concrétiser autour d'une stratégie commune, d'un cadre collectif d'intervention donnant du sens à l'action urbaine, d'un projet suffisamment mobilisateur pour motiver toutes les parties concernées »⁴³. En effet, la réalisation d'un projet génère une identité collective et soutient l'existence du territoire qui ne sera pas un espace pur de concurrence économique, désormais la gouvernance reposera sur la construction persistante de projets concertés.

Ainsi, il est important de soulever la question de l'échelle pertinente d'élaboration de projets. Beaucoup d'auteurs soulignent l'importance de renoncer à l'identification d'un territoire pertinent. Pour eux, il n'existe pas d'échelle territoriale optimale pour favoriser le développement ou promouvoir l'innovation. Les espaces à considérer sont à structure variable selon les problèmes à résoudre. Ce qui veut dire que ce sont plus les liens qui se tissent entre acteurs qui fondent un territoire.

La gouvernance territoriale implique l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur un plan vertical, et une détermination des règles et des principes de l'action au sein des territoires.

Depuis longtemps, les autorités locales se sont rendu compte de l'importance de considérer les demandes sociales et d'associer les citoyens et les associations locales aux projets qui les concernent, pour faciliter le processus de gouvernance. Dans ce sens, des dispositifs de participation des citoyens aux politiques de développement local ont été mis en place (généralement à l'échelle du quartier sous forme de commissions locales, de commissions municipales, de comités de quartiers et de villages). Désormais la gouvernance implique la mobilisation de la population locale de l'agglomération, où un tel ou tel problème d'aménagement, de transport et/ou de sécurité se pose, et qui ne se limite pas seulement une

⁴³ CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp. 39

citoyenneté de proximité. Elle devrait reposer sur une participation incontestable du citoyen à toutes les étapes de la réalisation d'un projet ou à certaines d'entre elles²¹. Il s'agit d'aller au-delà de la simple information et consultation de la population et de parvenir à établir une véritable relation de partenariat avec les habitants afin de rapprocher la décision du citoyen.

Les acteurs privés (les banques et les entreprises, par exemple) sont devenus des acteurs inéluctables des politiques de développement local par leurs affluences sous des formes diverses. Les succès en la matière ont été de plus en plus palpables notamment dans les tentatives d'aménagement urbain. Aujourd'hui, l'objectif est de parvenir à rapprocher la logique des élus d'une part et celle des chefs d'entreprises d'autre part, qui ne partagent les mêmes intérêts, ni les mêmes horizons temporels, et par conséquent leurs mécanismes d'action sont différents. A cela se joint la rareté des disponibilités financières. Patrick Le Galès (1997), considère qu' « au-delà des entreprises « parasites » et des individus qui cherchent à tirer profit des biens collectifs produits, il existe des acteurs privés et/ou groupes d'intérêts professionnels susceptibles de contribuer à la gouvernance urbaine et d'orienter (du moins partiellement) leurs stratégies de manière à participer à la production de certains biens collectifs »⁴⁴. Donc, La gouvernance propose la création de nouvelles formes de partenariat. Le public et le privé sont obligés de s'entendre sur des projets collectifs déclenchant des dynamiques locales sans que la logique de marché ne prenne le dessus sur l'intérêt général et sans confondre les rôles entre eux.

Les relations entre communes se caractérisent à la fois par un élargissement des systèmes de coopération et d'échanges et par l'accentuation de la concurrence. La diminution globale des ressources pousse les communes à mobiliser toutes leurs capacités pour attirer des investissements publics et privés et une population qualifiée, sur leurs territoires.

Cette logique concurrentielle, fait naître un gouvernement « entrepreneurial » et incite la mise en œuvre de stratégies « entrepreneuriales ». Plusieurs éléments illustrent cette réalité, à savoir, le lancement de grands projets, le développement d'opération de marketing des territoires, la recherche de l'amélioration de l'environnement des entreprises et par conséquent la réalisation de technopole.

Cependant, ces opérations se font généralement au détriment des investissements rentables sur le long terme (comme les équipements de base, l'éducation ou la formation).

⁴⁴ LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997, pp. 234

Pour faire face à cette tendance et en vue de relancer la coopération entre collectivités locales et de garantir l'équité entre les communes, de nouvelles mesures devront être engagées.

Aujourd'hui, la question la plus compliquée et importante est celle de constituer une forme institutionnelle spécifique de gouvernement local qui concerne le niveau supra communal.

Pour Christian Lefèvre (1998)⁴⁵, deux conditions doivent être réunies pour que des gouvernements locaux trouvent leur place dans le système institutionnel : d'une part, il faut passer d'une institution imposée à une institution négociée, c'est-à-dire, explique-t-il, à une institution considérée non plus comme un cadre figé de gouvernement mais comme un construit social, produit de l'ensemble des acteurs impliqués sur un territoire donné. Le gouvernement doit donc être basé sur une identité locale, ce qui le rend apte à être légitime. D'autre part, il convient de maintenir les autres niveaux territoriaux d'appartenance, en particulier de maintenir l'institution communale.

Plusieurs problèmes s'opposent à la réalisation de la coopération intercommunale²⁴ au sein des agglomérations. Ces derniers sont reliés principalement à la question des échelles pertinentes de gestion. Malgré ces problèmes, la progression dans cette voie est nécessaire pour éviter l'accentuation des fractures et des écarts entre territoires et le gaspillage des ressources rares (financières, humaines, naturelles, ...).

Généralement, sur un même territoire, des décideurs publics situés à différents niveaux institutionnels interviennent. Les relations entre toutes ces autorités sont essentiellement basées sur le partage des responsabilités et la répartition des compétences.

L'objectif visé aujourd'hui, est de parvenir à un rapprochement entre les priorités nationales et les initiatives locales et à articuler les politiques menées à différents échelons territoriaux. En fait, En effet, la répartition des compétences entre les différents niveaux a une portée limitée par rapport aux différentes préoccupations territoriales. Il est donc nécessaire de concevoir les moyens et les procédures qui vont permettre de garantir cette articulation entre les différents niveaux.

Les défis à relever encouragent au développement et à la mise en pratique de nouveaux modes d'intervention même au sein des institutions. Cela ne veut pas dire, forcément, qu'on doit abandonner les modes classiques du contrôle politique ; il s'agit d'intégrer de nouvelles procédures, de développer de nouveaux savoir-faire, de mieux organiser les services en vue de

⁴⁵ LEFEVRE Christian, Gouvernance, institutions et territoires : les gouvernements métropolitains dans les pays occidentaux, in La ville éclatée, Ed.de l'Aube, 1998, pp. 277

rendre plus efficace la gestion et d'aider les institutions (à tout les niveaux) à mieux remplir leurs missions sans confusion.

En fin, cette notion de gouvernance et en particulier ouvre un vaste champ de recherche qui est loin d'être exploré totalement vue son étendue.

Conclusion chapitre II.

Dans ce chapitre, nous avons pu faire une présentation des deux concepts d'acteurs locaux et de gouvernance local, ainsi que la relation de chacun deux avec le développement local.

Dans une première section celle des acteurs locaux, on a procéder tout d'abord à l'explication du terme d'acteur, qui est défini comme l'unité d'action, individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs, convictions et intérêts.

Et aussi à l'explication des différents rôles et modalité que prennent les acteurs pour agir sur le territoire, en résumé les acteurs du territoire avec leur différence sphères ont plus d'intérêt à se constituer en réseaux, en étendant les logiques de production et d'interaction et cela permettra d'amorcer une dynamique économique locale et durable.

Dans la deuxième section on a pu approcher l'optique de la gouvernance locale en présentant les éléments essentiels qui y sont liés, notamment la gouvernance et la gouvernance territoriale. La gouvernance, dans son aspect générale, s'appui sur quelques principes tels que : la légitimité et la cohésion territoriale ; la démocratie et la citoyenneté ; la pertinence et la compétence de l'action publique ; le partenariat entre acteurs ; la relation local global et l'articulation entre les différents échelons de gouvernance.

La gouvernance des territoires se caractérise principalement par ; une décentralisation (plausible à travers la mutation de la construction politico-administrative); des modes d'action basés sur la régulation transversale, souple, réactive entre les domaines d'actions et la coopération de plusieurs acteurs ; l'implication et participation de la société civile à la prise de décision au niveau local ; une pluralité d'acteurs qui dissimule la figure d'un Etat social de régulation et de distribution au profit des instances partenariales ; Une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire, et incluse dans la continuité et la durabilité du développement local.

Elle vise, notamment ; l'adaptation des modes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance des territoires ; faire participer tous les acteurs jusqu'au citoyen de base à la prise de décision; l'amélioration du partenariat public/privé.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats.

Introduction.

Nous avons présenté tous les concepts de bases qui occupent une place primordiale dans notre sujet de recherche et qui sont le développement local, les acteurs locaux et la gouvernance territoriale. Nous allons ensuite affronter les différentes prospections à la réalité du terrain afin d'obtenir les éléments de réponses pour vérifier notre problématique.

Par ailleurs, nous commencerons par présenter le terrain d'étude qui concerne la daïra de Tazmalt, ainsi que l'enquête de terrain (objectif du questionnaire d'enquête et sa structure, échantillon visé et final et la mise en valeur des méthodes d'enquête). Nous avons fait appel à certains acteurs afin de nous fournir les informations nécessaires concernant notre terrain d'étude. Ces données proviennent essentiellement de la DPSB de la Wilaya de Bejaia, les services d'urbanisation des trois communes de la daïra de Tazmalt et la daïra de Tazmalt.

Enfin, nous allons traiter, analyser globalement les informations obtenues lors de l'enquête et faire une synthèse des différentes réponses données par les acteurs de la daïra de Tazmalt.

Section 1 : Présentation du terrain d'investigation et de l'enquête de terrain.

Dans cette section on va faire une présentation du terrain d'investigation qui est la daïra de Tazmalt, ainsi que l'enquête menée auprès des acteurs qui se trouve dans la daïra de Tazmalt.

1. Présentation de la Daïra de Tazmalt.

La Daïra de Tazmalt est située dans la vallée de la Soummam, sur les flancs de la chaîne de montagne du Djurdjura. Elle est composée de trois (3) communes : Tazmalt (chef lieu de la Daïra), Beni Melikech et Boudjellil. Elle s'étale sur une superficie de 176,65 km².

Elle dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N° 26 qui la relie avec l'espace wilayal, régional et national (relie le Nord et l'Est de l'Algérie). Elle a d'autres accès routiers qui la relient avec d'autres daïras et communes et Wilayas. La voie ferrée (Bejaia-Alger) traverse les deux communes de Tazmalt et Boudjellil.

1.1. La population de la Daïra.

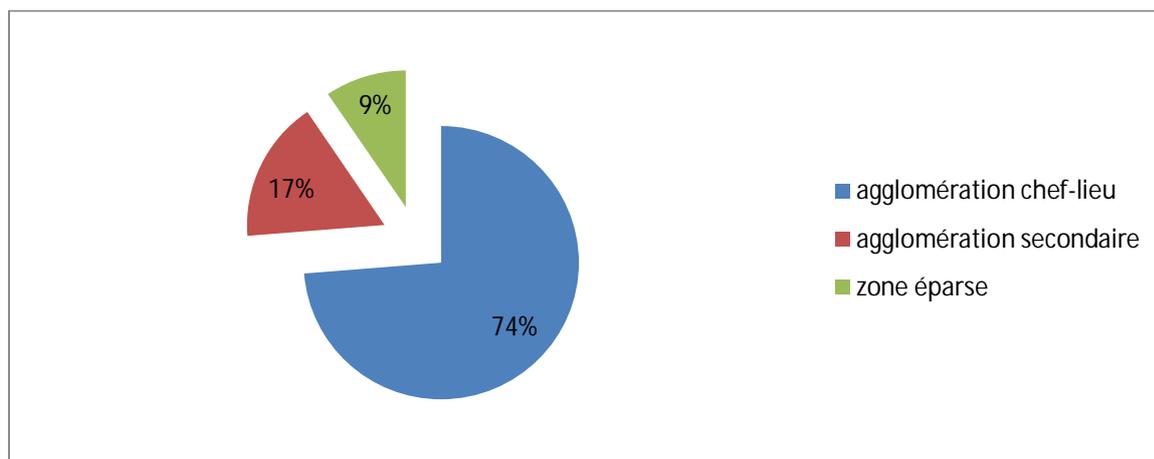
La répartition de la population de la Daïra de Tazmalt, à la fin de l'année 2013, donne 73,69% résidants dans les agglomérations chefs-lieux, 16,77% dans les agglomérations secondaires et 9,53% dans les zones éparses.

Tableau n° 1 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31/12/2013.

Communes	Total population	Agglomération Chef-lieu	Agglomération secondaires	Zones Eparses
Tazmalt	29 985	25 490	1 790	2 705
Beni Melikeche	8818	8 372	0	446
Boudjellil	11 921	3 519	6 717	1 685
Totale Daïra	50 724	37 381	8 507	4 836

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

Figure n°1 : Répartition de la population de la daïra de Tazmalt.



Source : Etablie par nos soins, à partir du tableau n°1.

En ce qui concerne la densité de la population dans la Daïra de Tazmalt, on trouve qu'il n'y a pas une grande densité. Celle-ci atteint au 31/12/2013, 287 habitants par km², comme le montre le tableau n° 2.

Si on compare la densité de la population dans les communes de la Daïra de Tazmalt, on voit qu'il y a une grande densité dans la commune de Tazmalt (chef-lieu de la Daïra) qui est aussi la cinquième (5^{ème}) commune dans la wilaya de Bejaia en ce qui concerne la densité de la population.

Tableau n°2 : Densité de la population par commune

Communes	Population au 31/12/2013	Superficie (km ²)	Densité (habitants / km ²)
Tazmalt	29 985	34	882
Beni Melikeche	8818	42,8	206
Boudjellil	11 921	99,85	119
Totale Daïra	50 724	176,65	287

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

En termes de classification de la population selon le sexe, le nombre d'hommes (qui représente 50,45%) dépasse légèrement le nombre de femmes (qui représente 49,55%) au sein de la Daïra. Le tableau n°3 l'illustre

Tableau n°3 : Classification de la population selon le sexe.

Communes	Femmes	Hommes
Tazmalt	14 870	15 115
Beni Melikeche	4 384	4 434
Boudjellil	5 879	6 042
Totale Daïra	25 133	25 591

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

1.2. L'enseignement et l'éducation dans la Daïra.

La Daïra de Tazmalt dispose de vingt-neuf (29) écoles primaires et neuf (09) établissements moyens et quatre (04) établissements d'enseignement secondaires (lycées). Ces lycées comptent 2286 élèves et 157 enseignants dans 86 sont des femmes. Les tableaux n°4 et n°5 représentent respectivement l'état des lieux de l'enseignement primaire et moyen.

Tableau n°4 : enseignement primaire.

Communes	Nombre d'école	Nombre de classe	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de femmes enseignantes
Tazmalt	13	128	1 333	131	41
Beni Melikeche	7	50	255	43	20
Boudjellil	9	68	456	65	25
Totale Daïra	29	246	2 044	239	86

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

Tableau n°5 : enseignement moyen

Communes	Nombre de collège	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de femmes enseignantes
Tazmalt	5	2501	169	103
Beni Melikeche	2	531	44	27
Boudjellil	2	555	36	23
Totale Daïra	9	3587	249	153

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Le taux de scolarisation dans la Daïra de Tazmalt est résumé dans le tableau n°6.

Tableau n°6 : taux de scolarisation par commune.

Communes	Elèves de 6 ans	De 6 ans à 15 ans	De 16 ans à 19 ans
Tazmalt	97,05	94,3	95,0
Beni Melikeche	96,91	95,0	95,5
Boudjellil	97,09	93,2	93,2

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

La daïra compte également un centre de formation professionnelle (CFPA de TAzmalt),

1.3. L'emploi dans la daïra de Tazmalt.

Le manque d'une zone industrielle, et le manque d'entreprises fait que l'offre d'emplois au niveau de la Daïra Tazmalt est très faible. La demande d'emplois enregistrés en 2012 est de 5237 demandes réparties comme suit : 1397 pour les femmes et 3840 pour les hommes.

La structure de la demande d'emploi enregistrée, selon le niveau d'instruction, est répartie comme suit :

- ❖ 1782 pour les personnes sans instruction
- ❖ 2117 pour les personnes ayant un niveau primaire, moyen ou secondaire
- ❖ 1338 pour universitaires, les techniciens supérieurs et DUEA ou plus.

Concernant le niveau de qualification, la structure de la demande est la suivante :

- ❖ 1804 pour le personnel sans qualification et le personnel d'aide.
- ❖ 2173 pour le personnel qualifié et hautement qualifié.
- ❖ 1042 pour les techniciens supérieurs.
- ❖ 218 pour les cadres et les cadres supérieurs.

1.4. Santé, culture, jeunesse et sport dans la daïra.

En termes de soins et de santé, la Daïra de Tazmalt dispose d'infrastructures insuffisantes pour la demande. Le tableau n°7 les présente.

Tableau n°7 : infrastructures de soins et de santé dans la daïra de Tazmalt.

Communes	Nombre de pharmacie privée et PCA	Nombre de salles de soins	Nombre de polycliniques	Nombre d'EPH
Tazmalt	8	3	1	0
Beni Melikeche	1	4	1	0
Boudjellil	2	4	1	0
Totale Daïra	11	11	3	0

Source : Etablie par nos soin, à partir des données récoltés dan les 3 communes.

A signaler qu'une seule des 3 polycliniques est dotée d'une maternité, et qu'un hôpital est en construction au niveau de la commune de Tazmalt.

Au niveau culturel, la daïra de Tazmalt affiche un grand manque dans les infrastructures. En effet, il existe une seule maison de jeunes dans toute la daïra, au niveau de la commune de Tazmalt et d'un centre culturel.

Concernant le secteur de la jeunesse et des sports, la daïra est dotée d'un nombre acceptable d'infrastructures comme le montre le tableau n°8.

Tableau n°8 : infrastructures de jeunesse et des sports.

Communes	Maison de jeunes	Stades communaux	Voute	Aires de jeux (TSP)	C.S.P
Tazmalt	01	06	01	01	01
Beni Melikeche	00	02	01	01	00
Boudjellil	00	04	01	01	00
Totale daïra	01	12	03	03	01

Source : Etablie par nos soin, à partir des données récoltés dan les 3 communes.

1.5. Agriculture :

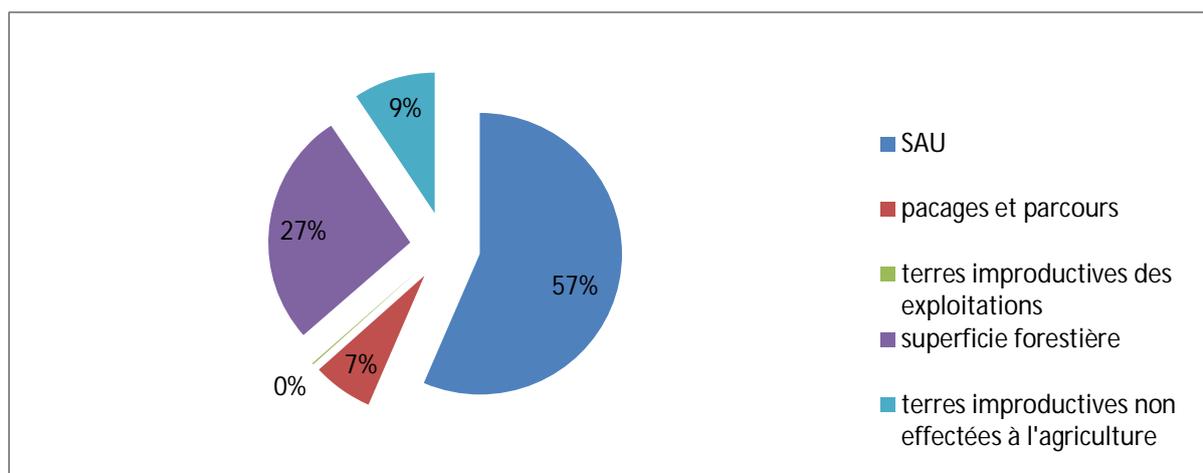
La répartition des SAU et des superficies agricole est donnée dans le tableau suivant :

Tableau n°9 : répartition des terres dans la daïra.

Communes	SAU	Pacages et parcours	Terres improductives des exploitations	Superficie forestière	Terres improductives non affectées à l'agriculture
Tazmalt	2736	268	10	0	386
Beni Melikeche	2025	740	10	629	876
Boudjellil	5211	210	10	4154	400
Total daïra	9972	1218	30	4783	1662

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2013.

Figure n°2 : Répartition des terres de la daïra de Tazmalt.



Source : Etablie par nos soins, à partir du tableau n°9.

1.6. Infrastructures de bases.

Selon les services d'urbanisme des trois (3) communes de la daïra de tazmalt, ces communes disposent presque toutes des infrastructures de base :

- La commune de Tazmalt : Eau (à 96%), Assainissement (à 78%) ; Electricité (à 72,88%) et Gaz (à 68%).
- La commune de Beni Melikeche : Eau (à 96%), Assainissement (à 83%), Electricité (à 78,5%) et pour le Gaz les travaux de raccordements sont en cour.
- La commune de Boudjellil : Eau (à 90%), Assainissement (à 89%), Electricité (à 84,72) et Gaz (à 16%).

1.7. Les projets de développement dans la daïra.

Il existe plusieurs types de projets que nous allons détailler.

Les plans communaux de développement. Pour chaque opération PCD, il est nécessaire de suivre ces étapes :

1. Montant PCD notifié chaque année pour chaque commune.
2. Proposition établis par l'assemblée populaire communal (APC)
3. Fiche technique établie par les services techniques de l'état (5STP, SRE,...) dûment classé par priorité et arrêté au montant précisé.
4. Arbitrage du Wali qui établit les propositions acceptées avec signature de décision d'inscriptions (autorisation du programme).
5. Le suivi financier est assuré par la DPSB (Direction des Programmes et Suivi Budgétaires).
6. Notification de la décision à la commune qui lance les transactions (les marchés publics pour le lancement des opérations concernées).
7. A chaque phase de travaux, une facture est présenté par l'entreprise à la commune, et la commune demande à la direction des programmes et suivi budgétaires (DPSB) de libérer le crédit nécessaire.
8. A l'achèvement des travaux la dernière situation doit être appuyée par un procès verbal (PV) d'achèvement provisoire.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

9. Après une année et après être assuré que toutes remarques et réserves ont été levées, la déclaration définitive d'achèvement est établis par une fiche de clôture (travaux achevés).

Les différents PCD des trois communes de la daïra de Tazmalt se répartissent comme le montre le tableau suivant

Tableau n°10 : Exemple de PCD dans la daïra de Tazmalt.

Commune	Année	Intitulée
Tazmalt	2012	Aménagement urbain (réfection de l'éclairage public au marché hebdomadaire de Tazmalt sur 1360 mètre ligner (MIL)
	2013	Aménagement urbain (revêtement en Béton Bitumineux -B.B- divers voies et ruelles de la commune de Tazmalt.
	2014	Réalisation d'un réseau de distribution AEP quartier TARDJMANE
	2014	Aménagement d'un espace vert à Merlot
Beni Melikeche	2008	Etude maison de jeunes
	2011	Réalisation d'un réseau d'assainissement village IDAMOUTHEN sur 700 ML
	2012	Aménagement du chemin menant du CW O7 vers centre village AYACHA cote est cne Beni-Mellikech sur 500ML
	2014	Revêtement et aménagement en Béton bitumineux piste reliant TAGHALAT sur 1km
Boudjellil	2008	Etude et réalisation d'une maison de jeunes à Boudjellil (1 ^{ère} tranche)
	2010	Raccordement d'un réseau d'AEP réservoir de 500 M ³ chef lieu de la commune (1400 ML)
	2013	Etude et réalisation d'un réseau d'assainissement Vouarar sur 1000 ML
	2014	Aménagement piste reliant Ain-El Bir à Beni Mansour sur 500 ML

Source : Etablie a partir des donnée fournie par le service D.L de la daïra.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Quand au **Budget de Wilaya**, l'assemblée populaire de wilaya (APW) saisit les communes pour émettre des propositions d'opération de développement. Les communes formulent les propositions pour les présenter à l'APW qui procède dans des séances plénières, chaque année, à des décisions de financement qui sont signées par la suite, par le Wali en sa qualité d'organe de l'exécutif de l'APW. Les décisions de financement et les valeurs arrêtées sont transférées au profit des communes concernées qui lancent des travaux et présentent des situations qui doivent être visées par les services techniques de l'Etat (suc, STP, hydraulique....). A l'achèvement des travaux, un rapport est envoyé au Wali et pour l'AP.

Les différentes propositions jusqu'à 2013 sont les suivantes.

Tableau n° 11: exemple de proposition pour les Budgets de Wilaya dans la daïra de Tazmalt

Commune	Année	Intitulée
Tazmalt	2012	Aménagement des lotissements Merlot I et Merlot II
	2013	Complément bétonnages des ruelles du village Rodha
	2013	Aménagement urbain (bétonnage du chemin de l'école)
	2013	Réalisation d'une stèle commémorative
Beni Melikeche	2011	Etude et construction de deux (2) salles de classe et un bureau administratif à l'EP Mira Amar (TAGHALAT)
	2013	Aménagement d'une stèle communale
	2013	Divers aménagement école primaire TABOUDA
	2013	Bétonnage des accès des villages Ath Ouamar,etc.
Boudjellil	2004	Réalisation d'une décharge publique à Boudjellil
	2011	Réalisation d'une passerelle Beni-Mansour (1 ^{ère} tranche)
	2011	réalisation d'une passerelle Beni-Mansour (2 ^{ème} tranche)
	2013	Extension d'un réseau d'assainissement TALEFSA

Source : Etablie a partir des données fournies par le service D.L de la daïra.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Pour les **constructions scolaires**, les nouvelles créations sont basées sur la carte scolaire, au niveau du ministère de l'éducation. Un suivi démographique est effectué par la direction de la réglementation et des affaires générales, le comité exécutif de la wilaya et la direction d'éducation. A chaque fois qu'un flux (évolution de la population) démographique est constaté à moyen et long terme, une inscription intervient auprès du ministère de l'éducation. Le choix de terrain est effectué par la commune pour la construction d'une école primaire. La décision du financement et du transfert des fonds nécessaires est notifiée à la commune concernée. Cette situation concerne uniquement les écoles primaires.

En ce qui concerne les CEM et les lycées, l'ordonnateur est la Direction d'Urbanisation et de construction de Bejaia.

Tableau n° 12: Exemple de construction scolaire dans la daïra de Tazmalt.

Commune	Année	Intitulée
Tazmalt	2008	Etude et réalisation d'un groupe scolaire de 09 classes et un logement à la cité Merlo à Tazmalt
	2010	Etude et réalisation d'un groupe scolaire type + un logement à Tazmalt
	2010	Ecole primaire Hamimi salah étanchéité pour sanitaire
Beni Melikeche	2010	Réparation en menuiserie, F/P portail métallique.
	2010	Réparation bloc sanitaire, F/P fenêtre aluminium.
Boudjellil	2007	Aménagement et grosses réparations dans les établissements du cycle primaire
	2009	Peinture, vitrerie, réparation classes à l'EP BOUDJELLIL
	2012	Construction d'une salle de classe en extension à l'EP « 1/11/1957 » Tirgine BOUDJELLIL

Source : Etablie a partir des données fournies par le service D.L de la daïra.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Le Font commun des collectivités locales (Le FCCL), est un fond qui est financé par les collectivités locales, chaque année par un taux déterminé pour chaque collectivité locale qui doit être soustrait lors de l'établissement du budget annuel de chaque collectivité locale. Le cheminement suivi est :

Wali → communes → proposition → retour au wali → inscription → lancement des travaux → Transfer de l'argent à la commune → lancement des travaux → paiement des travaux → rapport d'exécution (achevées) → fin

Tableau n°13 : Exemple de FCCL dans la daïra de Tazmalt.

Commune	Année	Intitulée
Tazmalt	2006	Réalisation d'une crèche d'enfants à Tazmalt.
	2009	Réparation des cantines scolaires
	2010	Equipement et réparation des écoles primaires et cantines scolaires Ziri M.S, travaux (plomberie, pose vitrerie)
	2010	Crosses et réparation de l'école primaire MAHTOUT Mouloud
Beni Melikeche	2010	Etude et réalisation d'une annexe administrative
	2011	Réparation menuiserie et portes en aluminium,
Boudjellil	2006	Réalisation d'une bibliothèque communale
	2009	Réparation des cantines scolaires
	2009	Travaux de peinture et extérieur des 67classes des 09 Ecole
	2010	Etude et réalisation d'une annexe administrative

Source : Etablie a partir des données fournies par le service D.L de la daïra.

2. Présentation de l'enquête de terrain.

Dans ce qui suit, nous allons présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès d'un ensemble d'acteurs de la daïra de Tazmalt ;

2.1. Objectifs de l'enquête de terrain.

Notre enquête de terrain constitue le noyau principal de notre travail, et elle nous permet de vérifier nos hypothèses et d'apporter une réponse à notre problématique.

Les différents points ciblés durant notre enquête nous permettent de dégager un certain nombre de données qui nous aideront dans la détermination du rôle des acteurs locaux dans le développement local et leur rôle aussi dans la gestion de leur localité.

Précisément, c'est à partir de l'enquête que nous pouvons démontrer l'implication ou non des acteurs, dans le développement de leur localité au sein de la daïra de Tazmalt, et si réellement ses acteurs participent dans la gouvernance et la gestion de leur localité et s'il y a une communication entre eux.

2.2. Présentation du questionnaire d'enquête.

Dans le but d'explorer le mieux le terrain d'étude, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre investigation dans la daïra de Tazmalt. Notre questionnaire est composé de quatre (4) fiches (voir annexes).

- La première fiche, consacrée à l'identification et la présentation des acteurs, vise l'identification des acteurs. Il a pour objectif de recueillir des informations nécessaires nous permettant de dresser une fiche signalétique de l'acteur en question. Entre autres, cette fiche nous permet de construire les catégories d'acteurs dont nous avons besoin dans notre enquête, de les classer et de les analyser. Elle nous permet aussi de déterminer le poids de l'acteur dans sa commune grâce à des questions d'ordre technique (activité principale et statut juridique, chiffre d'affaire et mission).
- La deuxième fiche concerne la vision du développement local par les acteurs, leur définition du développement local, l'importance qu'ils donnent aux projets de ce développement, leur rôle dans le processus de celui-cietc.
- La troisième fiche concerne la vision de la gouvernance territoriale par les acteurs
- La dernière fiche est consacrée à la participation des acteurs au processus décisionnel.

La structure du questionnaire.

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

- **Des questions fermées :** celles-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulées à l'avance, celles qu'il estime plus cohérentes. On distingue deux types de questions fermées :

- **Les questions fermées dichotomiques :** ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles qui sont mutuellement exclusives, une seule alternative est proposée au répondant (oui ou non). Dans notre questionnaire, ce type de question est suivi par d'autres questions exploratrices en vue de mieux cerner la question, par exemple :

Pensez-vous qu'il y a suffisamment de projets de développement local dans votre commune ?

Oui

Non

- **Les questions fermées à choix multiples.** Dans ce cas, les réponses sont établies à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs. Ce type de question facilite le recueil et le dépouillement de l'information et évite de suggérer des réponses possibles aux enquêtés qu'ils n'ont peut être pas envisagées. Par exemple,

Selon vous, les actions qui relèvent du développement local sont :

Electrification et Gaz.....

Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux.....

Le financement d'entreprises artisanales.....

Le financement des projets par le micro crédit.....

Autres (précisé) :

.....

.....

.....

- **Des questions ouvertes** qui donnent la liberté d'expression à l'enquêté dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et à lesquelles on ne peut envisager une réponse préalable.

2.3. Présentation de l'échantillon ciblé et final.

L'échantillonnage est un moyen qui permet de cibler une partie plus large de la population dans le but de tirer des conclusions qui permettent par la suite de vérifier le sujet ou l'objet de l'investigation. Il s'agit là de faire connaître les résultats relatifs au sujet de recherche. Il est nécessaire alors de déterminer l'échantillon à étudier.

2.3.1. La taille et la structure de l'Echantillon.

Pour déterminer notre échantillon final, nous avons visé un ensemble d'acteurs dans la daïra de Tazmalt, utilisant « un échantillonnage stratifié » vu la méconnaissance de la taille réelle de la population ciblée. Bien que dans ce cadre, la méthode aléatoire paraît plus appropriée, elle permet de cerner un maximum d'acteurs ciblés possibles.

Après avoir opté pour la méthode aléatoire, nous avons visé un ensemble d'acteurs qui appartiennent à la daïra de Tazmalt. Nous avons sélectionné un nombre de 36 acteurs. Cet échantillon couvre 7 catégories d'acteurs cités comme suit : ADE, Elus locaux (APC), les organisations parapublics, le secteur productif/entrepreneurial, organisations syndicales, partie politique et les associations. Cependant vu les contraintes et les problèmes rencontrés sur le terrain, nous avons limités notre enquête à 4 catégories, disposant de 36 acteurs. La taille et la structure de l'échantillon final sont présentées ci-dessous :

Tableau n°14 : Taille et structure de l'échantillon de la daïra de Tazmalt

Type	Nombre d'acteurs visé	Nombre de réponses obtenus	Taux de réponse (%)
Elus locaux (APC)	7	4	57.14
Entreprises	13	5	38.46
Partis politiques	3	2	66.67
Association	13	13	100
Total	36	24	66.67%

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

2.3.2. Liste des acteurs questionnés.

Au terme de notre enquête, nous avons pu distribuer 36 questionnaires auprès de la population ciblée dans la daïra de Tazmalt. Cependant, les réponses apportées par les acteurs diffèrent les unes des autres. Le tableau n°15 présente les acteurs de notre échantillon ainsi que leur volonté de répondre à notre questionnaire.

Tableau n°15 : Taille et composition de l'échantillon total.

Catégorie	Désignation des acteurs	Réponse des acteurs	
		Favorable	Défavorable
Secteur productif/ entrepreneurial	SARL EAU DE LA VALLÉE VISA BOISSONS	X	
	SARL LAITERIE DE LA VALLÉE	X	
	SNC UFMATP	X	
	EURL NET INDUSTRIEL		X
	SNC MK VOLAILLE MERABTINE ET CIE		X
	EPE SO MA COB SPA UNITÉ MENUISERIE	X	
	EPE SO MA COB SPA UNITÉ PLÂTRIÈRE		X
	SPA BATICOMPOS		X
	SARL FAB TR SOUD	X	
	DIRECTION SONELGAZ		X
	ETBTPH ABERBOUR ELDJOUDI		X
	AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI antenne Tazmalt		X
EURL CONSTART		X	
Elus (APC) locaux	Président de l'APC Beni Melikeche	X	
	Secrétaire général de l'APC Beni Melikeche	X	
	Secrétaire général de l'APC de Tazmalt	X	
	Membre de l'APC de Tazmalt		X
	Membre de l'APC de Tazmalt		X
	Président de l'APC de Boudjellil	X	
	Secrétaire général de l'APC de Boudjellil		X
	Association « ASSIREM »	X	
	Association «	X	

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Associations	Croissant rouge algérien B.M	X	
	Association religieuse Tazmalt	X	
	Association «ASSALOU »	X	
	C.S.A B.M	X	
	Association « DEFI »	X	
	Association AAJ CSP	X	
	Association Culturel « LUMIERE »	X	
	Association « Main Tendue »	X	
	Association « AZETTA »	X	
	Association « les amis des cancéreux »	X	
	Association « IMESDURAR »	X	
Partis politiques	FFS	X	
	FLN		X
	RCD	X	
Total		24	12
		36	

Source : établi par nos soins à partir des données de l'enquête, 2014.

Ainsi, notre échantillon final est constitué de 24 acteurs. Il représente 66,67% de l'échantillon visé. Sa taille et les acteurs qui le composent sont présentés dans le tableau n° ci-dessous.

Tableau n°16 : Taille et composition de l'échantillon final.

Catégorie	Désignation des acteurs
Secteur productif/entrepreneurial	SARL EAU DE LA VALLÉE VISA BOISSONS. - SARL LAITERIE DE LA VALLÉE. - SNC UFMATP. - EPE SO MA COB SPA UNITÉ MENUISERIE. - SARL FAB TR SOUD.
Elus locaux (APC)	Membre APC Beni Melikeche (2) Membre APC Tazmalt (1) Membre APC boudjellil (1)
Associations	Association « ASSIREM ». - Association « ». - Croissant rouge algérien B.M. - Association religieuse Tazmalt. - C.S.A B.M. - Association « DEFI ». - Association AAJ CSP. - Association Culturel « LUMIERE ». - Association

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

	« Main Tendue ». - Association « AZETTA ». - Association « les amis des cancéreux ». - Association « IMESDURAR ».
Partis politiques	FFS RCD
TOTAL	24

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'enquête.

2.3.3. Description des acteurs questionnés.

Comme nous l'avons cité précédemment, il existe 7 catégories d'acteurs. Cependant, vu les conditions de notre enquête et du terrain d'investigation, seulement 4 catégories ont répondu à notre questionnaire. Ces acteurs se structurent comme suit :

- **Les élus locaux (APC).** Cette catégorie désigne l'assemblée populaire communale. Dans notre cas, nous avons ciblé les différents membres des trois (3) APC se trouvant dans la daïra de Tazmalt (Tazmalt, Beni Melikeche, Boudjellil).
- **Le secteur productif/entrepreneurial.** Dans cette catégorie, nous avons regroupé l'ensemble des entreprises industrielles et les entreprises de services.
- **La société civile.** Cette catégorie regroupe les associations et les partis politiques. Précisément, il y a un nombre important d'associations qui ont répondu favorablement à notre questionnaire et qui est de 13 associations. Ces dernières sont régies en Algérie par la loi 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations. Elles représentent la convention où se contractent des personnes physiques ou morales sans but lucratif, mais, c'est uniquement dans le but de mettre en commun leurs connaissances et moyens afin de promouvoir diverses activités de toutes natures (professionnelle, culturelle, touristique, sportive.....) qui vont contribuer à favoriser la cohésion sociale et à valoriser les divers aspects promotionnels. Pour les partis politiques, 2 seulement ont répondu. Il s'agit du FFS et du RCD qui contribuent à organiser et coordonner les activités politiques au sein de la localité.

2.4. Déroulement du questionnaire et outils méthodologiques utilisés pour la collecte d'information.

Pour la collecte des informations concernant le travail d'étude, deux méthodes existent pour le déroulement du questionnaire. La première est nommée « Administration directe du questionnaire », dans laquelle l'enquêteur n'est pas présent lors du remplissage du questionnaire. C'est le répondant qui reporte lui-même ses réponses. La seconde est dite « Administration indirecte du questionnaire ». Elle se caractérise par la présence de l'enquêteur lors du remplissage du questionnaire. C'est lui-même qui pose les questions et transcrits les réponses.

Dans notre cas, pour collecter les informations nécessaires afin d'éclaircir notre problématique, nous nous sommes déplacés sur le terrain, à la rencontre des acteurs, pour qu'ils répondent au questionnaire. Notre présence permet d'expliquer et d'éclaircir quelques questions qu'ils jugent floues ou complexes. Mais avec d'autres, vue l'indisponibilité ou l'absence des répondants, nous sommes contraints, dans la plupart des cas, d'effectuer une administration directe et de les récupérer à une date ultérieure.

Au début de notre enquête, nous avons fait appel à certain bases de données obtenues de la part de la DPAT et les services d'urbanisme au niveau des 3 APC de la daïra de Tazmalt, ainsi que la daïra de Tazmalt. Concernant la distribution des questionnaires, elle s'est faite en nous déplaçant à la recherche des acteurs vu qu'aucune information ne nous a été donnée quant à leur localisation. Cette difficulté concerne surtout les associations. La plupart de ces dernières n'ont pas de siège (localité). On a été contraint à chercher des personnes (les dirigeants) afin de leur donner le questionnaire.

Au terme de notre enquête de terrain qui a duré environ 2 mois, nous avons distribué 36 questionnaires. Les réponses formulées vis-à-vis de notre demande de participation à l'enquête de terrain sont différentes d'un acteur à un autre. Nous avons aussi constaté une certaine méfiance à l'égard du questionnaire. En effet, quelques acteurs ont catégoriquement refusé de répondre, soit parce qu'ils craignent l'exploitation des informations à une fin autre que celle de la recherche, soit parce qu'ils ne disposent pas de l'autorisation de leur supérieur.

En somme, nous avons pu récupérer 27 questionnaires au total, dont 24 sont exploitables et 3 autre nous ont été remis vierges après un long délai d'attente.

Section 2 : Analyse et synthèse des résultats de l'enquête.

Dans cette section, nous allons faire une analyse générale de l'ensemble des informations recueillies lors de notre enquête de terrain effectuée dans la daïra de tazmalt.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs concernant le développement local et la gouvernance territoriale.

1. Analyse des résultats.

1.1. La vision du développement local par les acteurs.

En premier lieu, nous avons voulu connaître l'avis et la perception de chaque acteur, de la notion de développement local. Pour la majorité des acteurs, soit 62,5 %, le développement local est la participation de tous les acteurs au processus de développement, 37,5 % le voit comme une réduction du chômage, 29,17 % et 20,83 % respectivement comme la cohésion des projets et l'apport des acteurs au développement local. Ces résultats sont regroupés dans le tableau suivant :

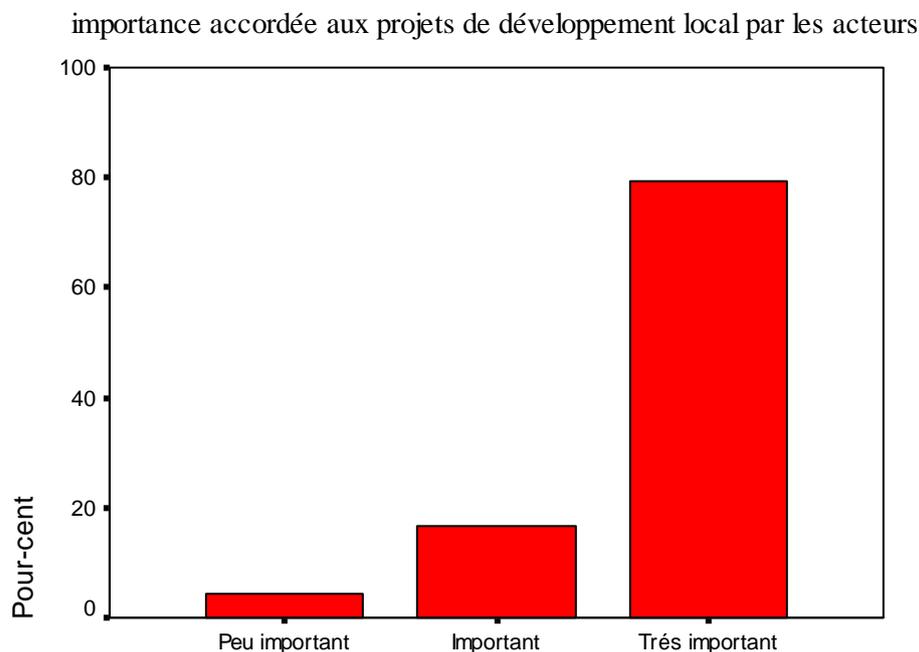
Tableau n°17 : perception du développement local par les acteurs.

Classement	Définition	Taux (%)
1	La participation au processus de développement local	62,5
2	La réduction du chômage	37,5
3	La cohésion des projets	29,17
4	L'apport des acteurs au développement local	20,83

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Sur le plan de l'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local, les résultats montrent que 79,2 % des acteurs estiment que les projets de développement local sont « très importants ». 16,67 % d'entre eux préconisent qu'ils sont seulement « important ». Il existe cependant, une très petite partie des acteurs soient 4.17% qui estiment que les projets de développement local sont peu importants. Par contre, aucun acteur n'a jugé les projets de développement local comme étant sans aucune importance. La figure ci-dessous résume les résultats obtenus.

Figure n°3 : Importance accordée aux projets de développement local par les acteurs



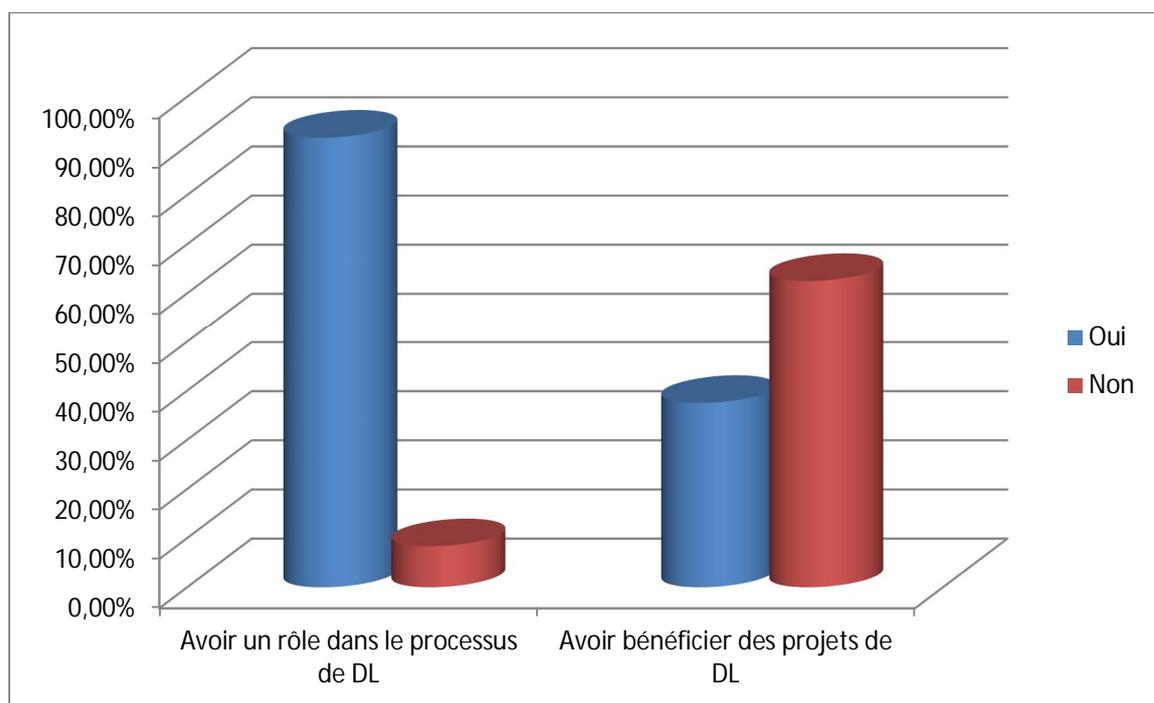
importance accordée aux projets de développement local par les acteurs

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Concernant le rôle des acteurs dans le processus de développement local, que ce soit en tant qu'initiateur ou bénéficiaire du projet, les acteurs déclarent à 91,67% avoir un rôle à jouer dans le processus. Par contre 62,5 % d'entre eux déclarent qu'ils ne bénéficient pas de projet de développement local. Le détail du rôle que joue chacun des acteurs fait apparaître que la moitié (soit 50 %) des acteurs questionnés avance qu'ils sont des superviseurs/ accompagnateurs de projet. 45,83 % entre eux déclarent qu'ils sont initiateurs de projet. Par contre, seuls 25 %, 16,67 % et 12,5 % respectivement déclarent qu'ils sont fournisseurs financiers des projets, qu'ils participent en tant qu'acteur et réalisateur technique des projets.

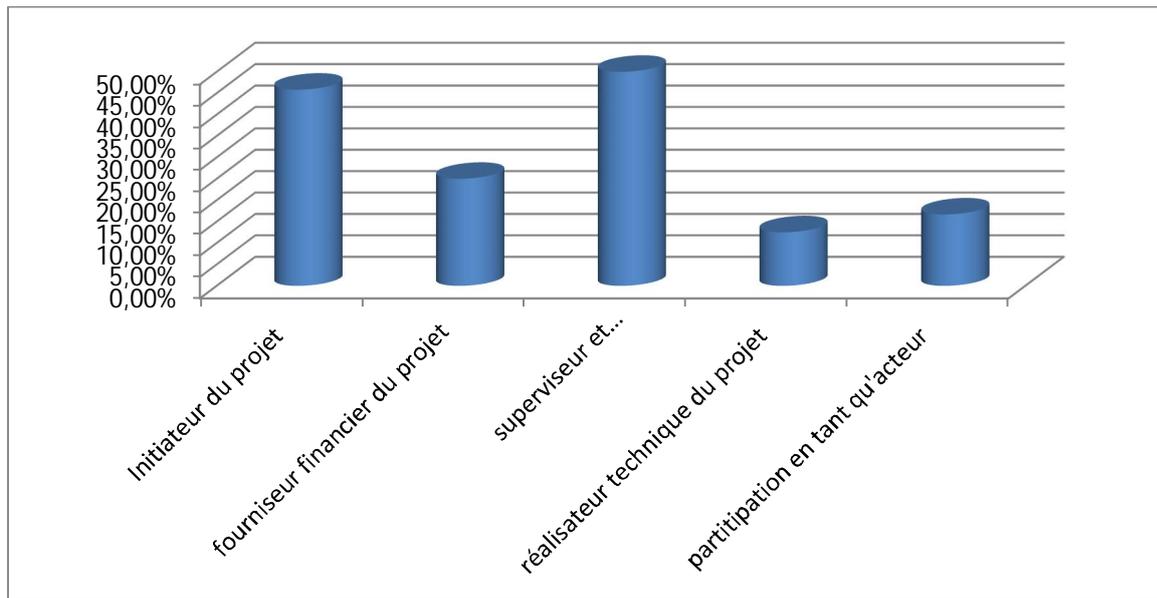
S'agissant des formes les plus récurrentes des projets de développement dont bénéficient les acteurs concernés, ces derniers estiment que ces formes résident le plus souvent dans l'aménagement urbain (29,17 % des répondants), la viabilité des voies routières et la création d'entreprise et d'activité (20,83 % pour chacun d'eux). Certain acteurs évoquent d'autres formes qui sont : construction d'infrastructure publique, projets de sensibilisation environnemental, adduction en eau potable, assainissement des eaux usées, amélioration du transport public. Les figures ci-dessous synthétisent les résultats obtenus :

Figure n°4 : rôle des acteurs dans le processus de développement local



Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Figure n°5 : formes de contribution des acteurs dans les projets de développement local

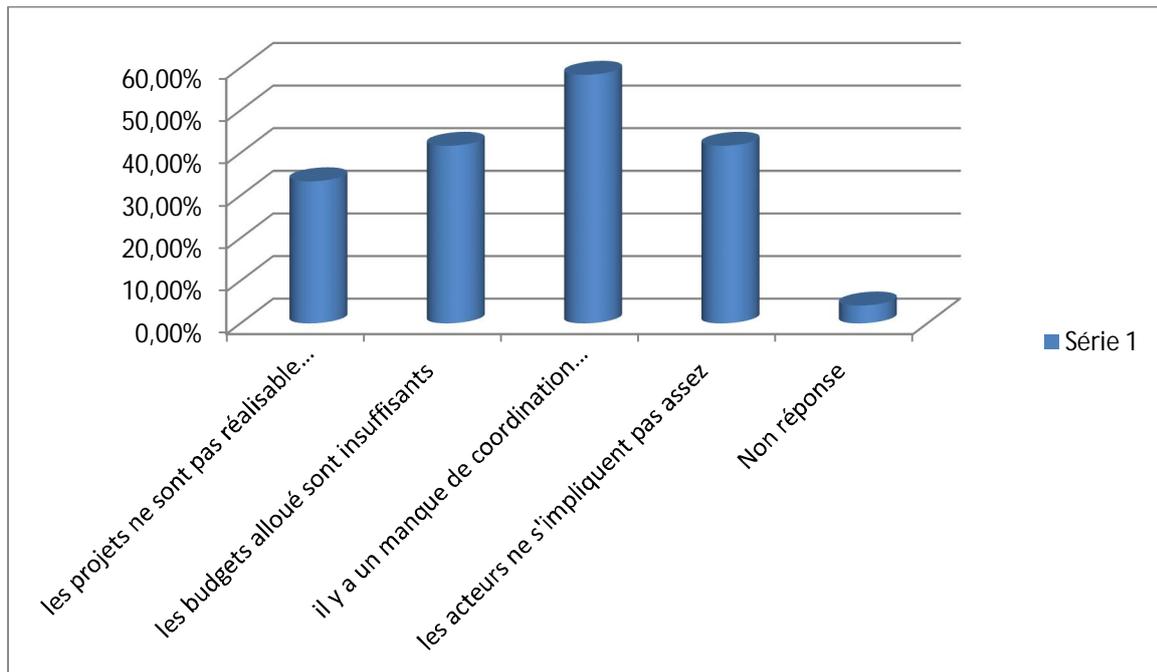


Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

En ce qui concerne la perception des actions qui relèvent du développement local, nous remarquons que ces derniers estiment à 79,16 % qu'elle consiste en l'ouverture et revêtement des routes et chemins communaux. 62,5 % répondent qu'elle consiste en l'Electrification et gaz, et 41,67 % déclarent qu'elles consistent en le financement des projets par le micro crédit et seulement 29.17 % pensent qu'elles consistent en le financement des entreprises artisanales.

Sur le terrain, 95,83 % des acteurs déclarent qu'il n'y a pas suffisamment de projets de développement local dans leurs communes. La totalité des acteurs questionnés estiment le peu de projet qui existe dans leurs communes n'apporte pas des résultats satisfaisants. Les principales raisons sont qu'il y a un manque de coordination et de suivi (58,33 % des répondants), un manque d'implication des acteurs et qu'il y a une insuffisance au niveau des budgets alloués aux projets (41,67 % pour chacun des deux).

Figure n°6 : principales raisons de l'insatisfaction par les acteurs des projets.



Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Parmi les insuffisances existant en termes de développement local, nous constatons que la totalité des acteurs estime que les communes de la daïra de Tazmalt ne disposent pas de zone industrielle. Sur ce point, 91,67 % des acteurs pensent qu'il est nécessaire d'aménager de nouvelles zones pour répondre surtout au problème de création d'emploi dans la daïra qui demeure très faible.

1.2. La vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

Nous avons voulu connaître la perception de la gouvernance territoriale par les acteurs locaux. 33,33 % des acteurs voient la gouvernance territoriale comme un mode de régulation local, 29,17 % la perçoivent comme l'utilisation des autorités politiques de l'exercice du contrôle, 25 % et 12,5 % respectivement la voient comme une action publique en réseau local et une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Le tableau suivant récapitule les résultats.

Tableau n°18 : la perception de la gouvernance territoriale par les acteurs

Classement	Définition	Taux (%)
1	Un mode de régulation local	33,33
2	L'utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle	29,17
3	Une action publique en réseau local	25
4	Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre acteurs	12,5
5	Non réponse	16,67

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

En ce qui concerne les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance territoriale, notre enquête aboutit aux résultats suivants : 75 % des acteurs considèrent les élus locaux (APC) comme les plus concernés par le processus de gouvernance territoriale. En seconde place, on trouve les administrations déconcentrées de l'Etat avec 8,3 % puis les associations et les entreprises avec un taux de 4.2 % chacun. Les partis politiques, organisations syndicales et le patronat/chambre de commerce, d'industrie ne semblent pas être très concernés vu que les acteurs de l'échantillon ne les considèrent pas comme partie prenante et utile dans la gouvernance territoriale. Les résultats sont montrés dans le tableau ci-dessous.

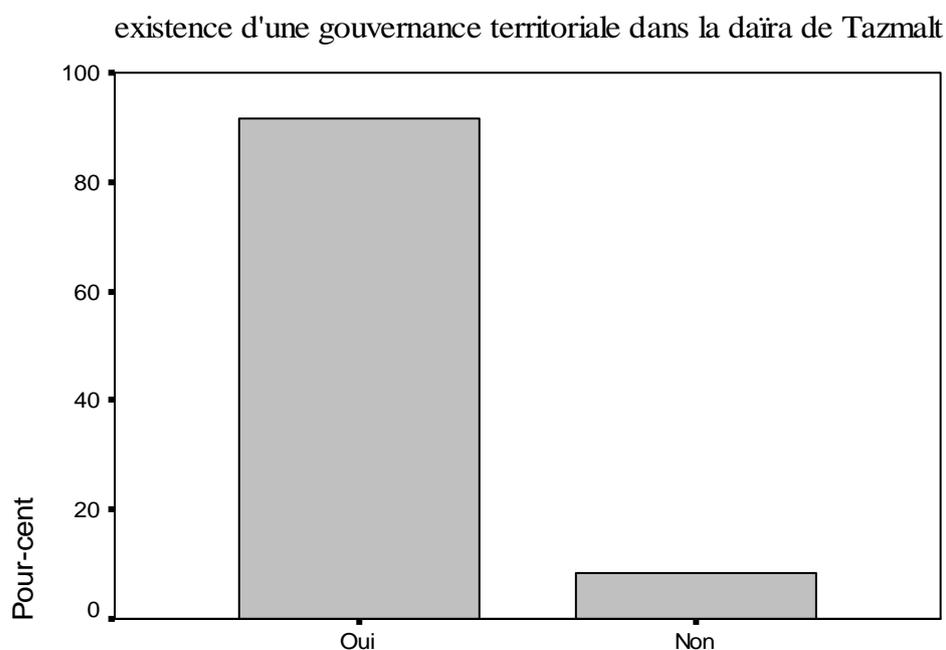
Tableau n°19 : répartition des acteurs dans le processus de gouvernance territoriale.

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Elus locaux (APC)	18	75,0	81,8	81,8
	Administrations déconcentrées de l'Etat	2	8,3	9,1	90,9
	Entreprises	1	4,2	4,5	95,5
	Associations	1	4,2	4,5	100,0
	Total	22	91,7	100,0	
Manquante	Système manquant	2	8,3		
Total		24	100,0		

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Pour ce qui y est de l'existence de la gouvernance territoriale, 91,67 % les acteurs questionné estime qu'il existe une gouvernance territoriale contre seulement 8,33 % qui disent qu'elle est inexistante la figure et ci-dessous illustre les avis partagé par les acteurs.

Figure n°7 : existence d'une gouvernance territoriale.



existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de Tazmalt

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Parmi les 91,7 % qui pensent qu'il existe une gouvernance 45,8 % d'entre eux la juge moyenne, 41,7 % médiocre et 4,2 % plutôt bonne comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°20 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dan la daïra de Tazmalt.

degré d'existance d'une gouvernance territoriale

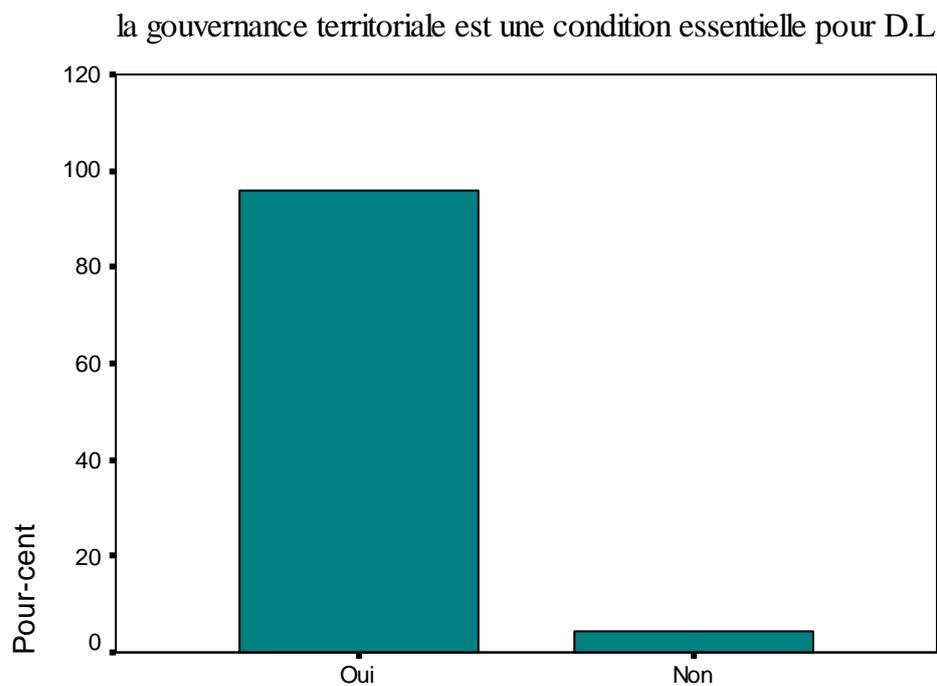
		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	inexistante	2	8,3	8,3	8,3
	médiocre	10	41,7	41,7	50,0
	moyenne	11	45,8	45,8	95,8
	plutôt bonne	1	4,2	4,2	100,0
Total		24	100,0	100,0	

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

D'après le tableau ci-dessus on remarque que 8.3 % des acteurs pensent que la gouvernance est inexistante, et 41.2 % de ceux qui la trouve existante la juge médiocre et cela pour les raison suivantes : le manque d'encadrement et de suivi qui engendre l'existence d'une corruption dans le territoire, le manque de financement vu que la daïra ne dispose pas de ressource de financement suffisantes, le manque d'une réelle décentralisation et d'implication des acteurs.

La plupart des acteurs soit 95,83 % jugent que la gouvernance territoriale est une condition nécessaire pour la réussite et l'aboutissement des projets de développement local, voir la figure ci-dessous.

Figure n°8 : la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.



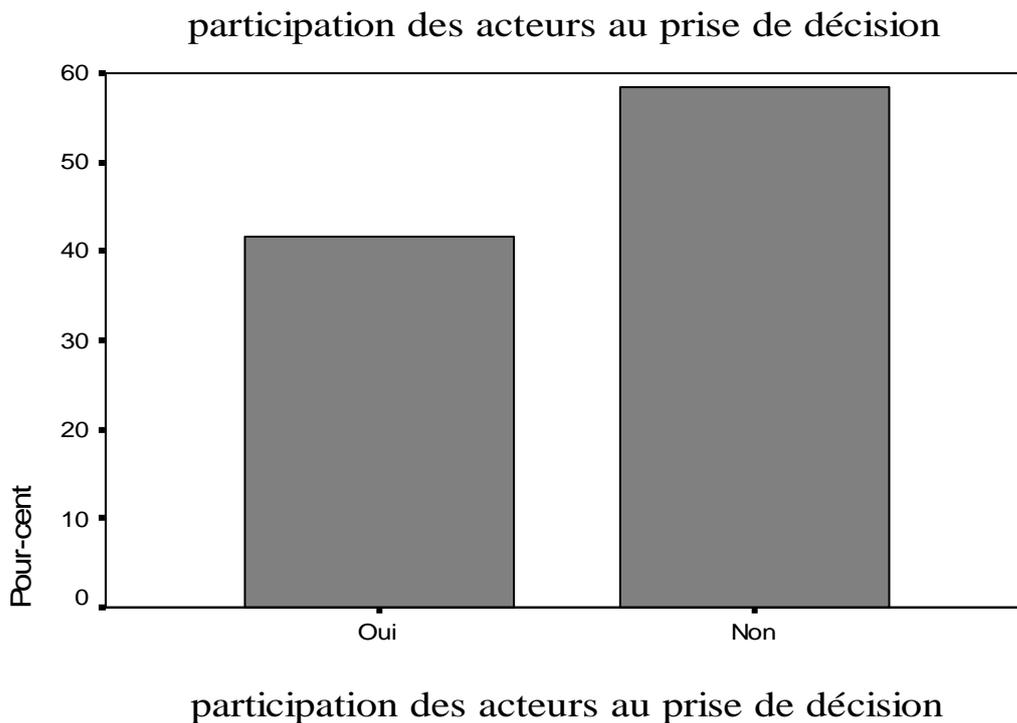
la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour D.L

Source : Elaboré par nos soins a partir des résultats de l'enquête, 2014.

1.3. Participation des acteurs dans le processus décisionnel.

Pour la participation des acteurs locaux dans le processus de prise de décision, et selon les acteurs interrogés, 58,3 % d'entre eux confirme qu'ils ne participent pas à la prise de décision, alors que 41,7 % déclarent qu'ils sont présents dans le processus décisionnel comme ses illustrés dans la figure suivante.

Figure n°9 : La participation des acteurs à la prise de décision.



Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Pour ce qui concerne le rôle que jouent les acteurs dans la prise de décision on constate que 14.3% seulement, prennent les décisions. Il s'agit là des élus locaux, 42,9 % participent en tant que consultants. 9,5 % et 14,3 % jouent respectivement, le rôle d'exécutants et de partie qui subit l'action. On remarque aussi que 19 % des acteurs déclarent qu'ils n'ont aucun rôle dans ce processus, comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°21 : le rôle que jouent les acteurs dans le processus décisionnel.

rôle des acteurs dans le processus de prise de décision

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Preneur de décision	3	12,5	14,3	14,3
	Consultant	9	37,5	42,9	57,1
	Exécutant	2	8,3	9,5	66,7
	Partie subissant l'action	3	12,5	14,3	81,0
	Aucun rôle	4	16,7	19,0	100,0
	Total	21	87,5	100,0	
Manquante	Système manquant	3	12,5		
Total		24	100,0		

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Les acteurs déclarent qu'il y a un manque d'écoute entre les différents acteurs de la daïra de Tazmalt. En effets ils affirment qu'il existe des institutions, organismes et groupes cessé les écoutés. Leur réponses sont illustré dans le tableau suivant.

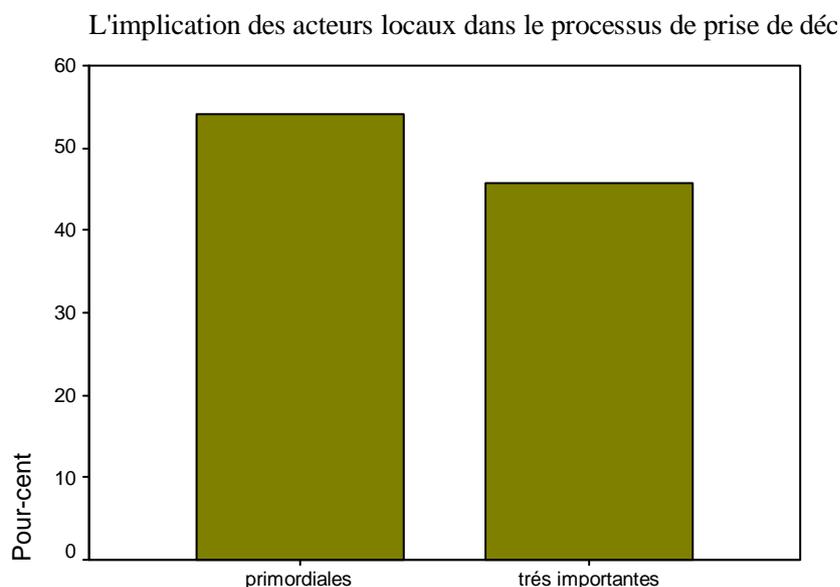
Tableau n°22 : les institutions, organismes et groupes censés s'écouter.

Classement	Acteurs	Taux (%)
1	Elus locaux	83.33
2	ADE	45.83
3	Associations	45.86
4	Entreprises	20.83
5	Patronat/chambre de commerce	16.67
6	Partis politique	8.83
7	Non réponses	4.17

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

En ce qui concerne l'implication des acteurs locaux dans le processus de prises de décision, 54,17 % la trouve primordiale, et 45,83 % des acteurs la trouve très importante. Tandis qu'aucun n'à trouvé l'implication des acteurs peu importante ou bien négligeable. Les résultats sont illustrés dans la figure ci-dessous.

Figure n°10 : L'implication des acteurs locaux dans le processus décisionnel.



L'implication des acteurs locaux dans le processus de prise de déc

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

On a posé une question pour savoir quel rôle à l'implication et la participation des acteurs au processus de gouvernance, et les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°23 : rôle de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel.

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Exploration des différents avis des acteurs	1	4,2	4,2	4,2
	Prise en compte des différentes préoccupations	3	12,5	12,5	16,7
	Amélioration de la qualité de la décision	5	20,8	20,8	37,5
	1&2&3	5	20,8	20,8	58,3
	1&2	1	4,2	4,2	62,5
	2&3	9	37,5	37,5	100,0
	Total	24	100,0	100,0	

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

1. Exploration des différents avis des acteurs.
2. Prise en compte des différentes préoccupations.
3. Amélioration de la qualité de la décision.

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

On a interrogé les différents acteurs de l'échantillon : Recevez-vous une subvention de la part de l'APC pour couvrir vos projets de développement ? Seules quelques associations ont confirmé qu'ils reçoivent ces subventions avec un taux de 26,1 %. Pour ce qui concerne le partage, la plupart affirme qu'il ne se fait pas d'une manière équitable. Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant.

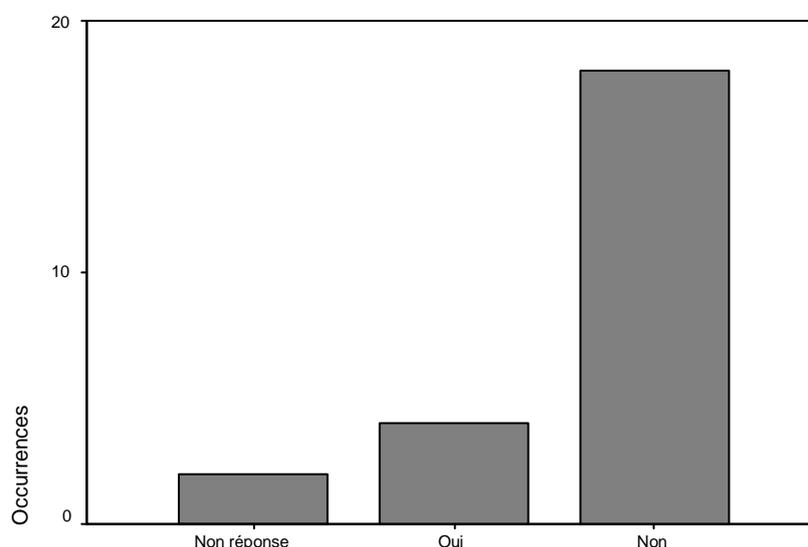
Tableau n°24 : attribution des subventions par l'APC aux différents acteurs

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	6	25,0	26,1	26,1
	Non	17	70,8	73,9	100,0
	Total	23	95,8	100,0	
Manquante	Système manquant	1	4,2		
Total		24	100,0		

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

En ce qui concerne la satisfaction des acteurs par les efforts fournis par leur APC, les résultats de l'enquête montrent que 75 % des acteurs ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC. Comme le montre la figure ci-dessous.

Figure n°11 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC.



Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Les acteurs reprochent à l'APC l'absence totale sur le terrain, le non respect des engagements pris lors des campagnes électorales, le manque de transparence dans la gestion

Chapitre III : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

et existence d'une certaine corruption et la mise à l'écart des citoyens lors de la prise de décision.

Les différents acteurs des la daïra de Tazmalt, soit 56,5 % des acteurs interrogés disent que les citoyens et les autres acteurs ne sont pas associaient au processus de prise de décision et a celui de la gouvernance territoriale. Et la totalité de ceux qui affirme la participation des citoyens disent que leur participation apporte un plus à la prise de décision.

Pour savoir comment les concertations se font entre les citoyens et les autre acteurs on a posé la question aux acteurs leurs réponses sont comme suit : 50 % des acteurs estiment que ces consultations se font sous formes d'assemblées et de réunions, 33,3 % d'entre eu répondent quels se font sous formes de rencontres privées et les 16.7 % qui restent ont préférés ne pas répondre. Comme le montre le tableau ci-dessous.

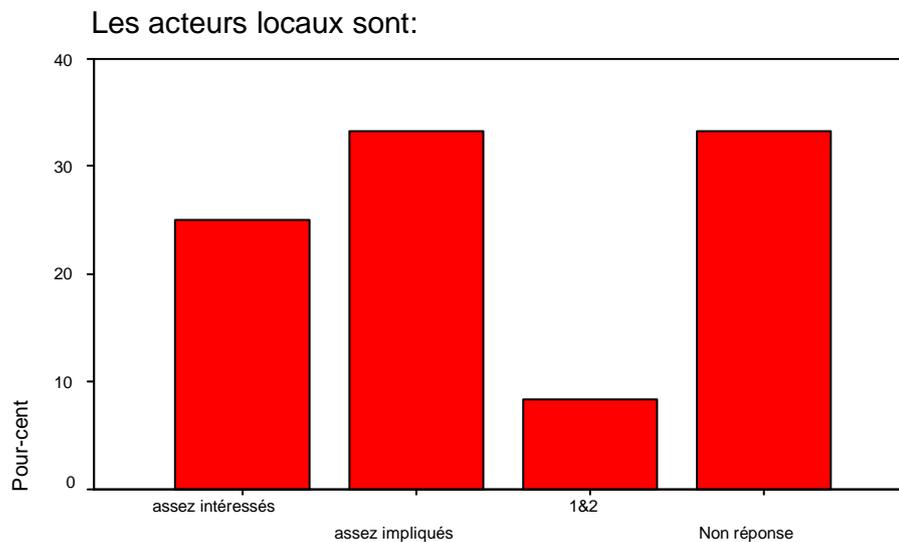
Tableau n°25 : forme des consultations entre les acteurs.

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Rencontres privées	8	33,3	40,0	40,0
	assemblées, des réunions	12	50,0	60,0	100,0
	Total	20	83,3	100,0	
Manquante	Système manquant	4	16,7		
Total		24	100,0		

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

En ce qui concerne la position des acteurs par rapport à l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local, 33,3 % estiment être assez impliqués, 25 % répondent que les acteurs sont assez intéressés et 8,3 % estiment être assez intéressés et assez impliqués. Tandis qu'une grande partie des acteurs (soit 33,3 %) n'ont pas répondu à la question. La figure ci-dessous illustre les résultats obtenus.

Figure n°12 : La position des acteurs par rapport à l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local.



Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2014.

Pour ce qui est de l'attribution des subventions pour les différentes associations, 54,17 % des acteurs ont confirmé que les associations reçoivent des subventions de la part de leurs communes, mais 61,54 % de ceux qui ont confirmé l'attribution des subventions ont dit que le partage de ces subventions ne se fait pas d'une manière équitable.

D'ailleurs les membres des APC ont dit que la plupart des subventions sont destinées aux associations sportives.

2. Synthèse des résultats de l'enquête.

De l'analyse précédente, nous avons pu avoir une vision globale de l'ensemble des acteurs sur le développement local, la gouvernance territoriale et sur la participation des ses acteurs aux processus décisionnel. et de traiter les réponses des différents acteurs de la daïra de Tazmalt.

2.1. Etat des lieux du développement local dans la daïra de Tazmalt.

Les résultats de notre analyse ont démontré que la majorité des acteurs accordent une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Ceci se confirme par le fait que 79,2 % des acteurs de la daïra de Tazmalt jugent que ses projets sont très importants. Cette importance se voit à travers le rôle que jouent les acteurs dans le

processus de développement local. En effet 91,7 % des acteurs estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans ce processus, qui consiste principalement en la supervision et l'accompagnement des projets (50 % des acteurs) et l'initiation des projets (45.8 % des acteurs). Ces résultats s'expliquent par le fait que ces rôles constituent le meilleur moyen pour l'ensemble des acteurs afin de contrôler la trajectoire et le déroulement des projets. On peut aussi, expliquer l'importance des projets de développement local pour les acteurs du fait que ces derniers expriment un besoin en termes de ces projets. En effet, 95,8 % des acteurs déclarent qu'il n'y a pas assez de projets de développement local dans leurs communes, et que la totalité estime que ces projets n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est due essentiellement au manque de suivi et de coordination, à l'insuffisance des budgets et au manque d'implication des acteurs dans ces projets.

2.2. Etat des lieux de la gouvernance territoriale dans la daïra Tazmalt.

Pour connaître l'état des lieux de la gouvernance territoriale au sein des communes de la daïra de Tazmalt, on a posé la question sur l'existence d'une gouvernance territoriale, et les acteurs nous ont répondu à 91,7 % qu'elle existe. 45,8 % D'entre eux la trouve moyenne, 41,7 % la trouve médiocre et 8,3 % estiment qu'elle est inexistante. Parmi les raisons de l'inexistence ou la médiocratie de la gouvernance les acteurs ont opté pour : le manque d'encadrement et de suivi, la bureaucratie, le manque de décentralisation et un manque d'implication des acteurs.

Pour les acteurs les plus concernés par le processus de gouvernance territoriale, les résultats de l'enquête désignent les élus locaux (avec un taux de 75 %), ensuite les ADE (avec un taux de 8.3 %). Et ça du fait que ces acteurs disposent d'un pouvoir décisionnel important, et ce sont eux qui représentent et qui sont proches des acteurs locaux. Après on trouve les ADE puisque pour les acteurs ce sont eux qui prennent la décision finale surtout en ce qui concerne les projets de développement initiés par l'Etat. En réalité les ADE assument la fonction d'exécution des programmes et n'acceptent aucune modification ou introduction sur les programmes sans faire référence à l'autorité hiérarchique. Autrement dit, les ADE monopolisent le processus de gouvernance en excluant toute forme de participation des autres acteurs à la prise de décision.

La plus part des acteurs estiment que la gouvernance territoriale est un élément essentiel pour le bon fonctionnement et le développement local. Ils ajoutent que les élus et les

institutions devraient faire connaître ce terme de « gouvernance locale » puisque les citoyens et la plus part des acteurs sont mal informé sur ce terme.

2.3. La participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel.

Les résultats de l'enquête montrent que, 54,17 % des acteurs trouvent que l'implication des acteurs au processus décisionnel est primordiale et 45,83 % la trouve très importante, et il justifie cette implication par l'amélioration de la qualité de décision, la prise en compte des différentes préoccupations et l'exploration des différents avis des acteurs. Tandis que 58,3 % des acteurs déclarent qu'ils ne participent pas au processus de prise de décision. Concernant le rôle que joue chaque acteur dans ce processus, on constate que seulement 12,5 % prennent des décisions et il s'agit principalement des élus locaux. On constate aussi que 16,7 % ne jouent aucun rôle.

Nous avons également demandé aux différents acteurs de nous révéler si leurs APC subventionnent leurs projets de développement, 70,8 % déclarent ne rien recevoir. La plupart de ceux qui ont affirmé qu'ils reçoivent des subventions (25 %) déclarent que le partage ne se fait pas d'une manière équitable et ces subventions ne sont pas suffisantes pour couvrir toutes les nécessités. Et puis les acteurs qui ont déclarés qu'ils reçoivent des subventions sont représentés par les associations.

Pour ce qui est de la satisfaction des acteurs par les efforts fournis par leur APC, les résultats en montrent que seulement 16,7 % sont satisfaits, tandis que 75 % ne sont pas satisfaits des efforts de leur APC. Cette insatisfaction est dû essentiellement au manque de transparence dans la gestion des affaires de la localité, la corruption et que les APC n'impliquent pas les citoyens aux processus décisionnel.

Nous avons voulu savoir comment les consultations des citoyens et autres acteurs se font-elles. 50 % des acteurs déclarent qu'elles sont sous formes d'assemblée et de réunion. Tandis que 33,3 % déclarent qu'elles sont sous forme de rencontre privée.

Conclusion chapitre 3.

A travers se dernier chapitre, nous avons pu présentés notre enquête de terrain ainsi que notre méthodologie d'approche du terrain, qui nous a permet de recueillir les informations qui nous permettre de répondre a notre problématique après les avoir analysés.

En outre, nous avons pu déterminer la vision des acteurs en ce qui concerne notre sujet de recherche. Ces derniers donnent une grande importance aux projets de développement local et estiment qu'ils ont un rôle dans processus de développement qui se traduit par la supervision et l'initiation de projets.ils déclarent également un manque en terme de projet expliqué par le manque de coordination et de suivi, un manque de ressource de financement et le manque d'implication des acteurs.

Pour ce qui est de la gouvernance territoriale les acteurs n'estiment qu'il existe une certaine gouvernance territoriale et qu'elle est une condition essentielle pour le développement local, mais celle-ci est de qualité moyenne ou médiocre. Cette médiocrité est dû essentiellement aux manques de décentralisation les commune de la daïra de Tazmalt et aussi à l'existence de procédure bureaucratique.

Concernant la participation des acteurs au processus décisionnel on a constaté que les acteurs ne participent aux prises de décisions même si leur participation s'avère primordiale puisque elle contribue à l'exploration des différents avis et l'amélioration de la qualité de décision.

Conclusion générale.

L'intérêt sans cesse grandissant du développement local ces dernières années, nous a incités à étudier l'impact et l'implication de la gouvernance territoriale, et des acteurs locaux sur le développement local. A cet effet, on s'est intéressé à un cas pratique de relation territoriale et nous avons opté pour la daïra de Tazmalt. Notre choix est justifié par la multiplicité des acteurs locaux (surtout les acteurs sociaux), et par l'incapacité de viser un territoire plus vaste, vu le manque de financement et du temps alloué à l'enquête. Pour cela, nous nous sommes interrogés sur la problématique de la gouvernance territoriale dans la daïra de Tazmalt, et sur le rôle des acteurs locaux dans ce développement.

L'exploration théorique nous a permis de cerner la question de la gouvernance qui nous renvoie tout d'abord à celle du développement local et se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux –privés- publics- associatifs dans les dynamiques de développement, dans la capacité à se mobiliser et à se prendre en charge. Elle peut être vue comme un processus en perpétuelle évolution se nourrissant de la volonté des acteurs de participer activement à la gestion des territoires et administrations locales.

L'enquête de terrain nous permet de nous projeter dans la réalité et de recueillir les informations nécessaires afin d'avoir des éléments de réponses à notre problématique. Les résultats de notre étude montrent que les acteurs locaux accordent une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local et jugent aussi que ses projets sont très importants. Ceci se voit à travers le fait que ces acteurs ont un rôle à jouer dans le processus de développement local qui consiste particulièrement en la supervision et l'accompagnement des projets et aussi l'initiation de ces projets. Les acteurs estiment aussi qu'il y a un manque de projet de développement local et que la plupart des projets existants n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est due au manque de coordination et de suivi et au manque d'implication des acteurs.

Les résultats montrent qu'il existe une gouvernance territoriale dans la daïra de Tazmalt, mais elle est jugée moyenne ou plutôt médiocre même si elle est jugée comme élément essentiel pour la réussite des projets de développement local. La raison principale de cette médiocrité est le manque d'encadrement et de suivi qui rendent les tâches plus longues et qui engendrent l'apparition de la corruption. La seconde raison est la bureaucratie dominante sur

le terrain qui engendre un manque réel de décentralisation et qui rend les tâches difficiles à accomplir. Nous avons aussi constaté que la plupart des acteurs locaux ne participent pas au processus de prise de décision même si cette participation est jugée primordiale par les acteurs. Elle implique l'implication des différents acteurs et la prise en compte des différentes préoccupations qui amènent à l'amélioration de la qualité de décision.

On a constaté que, les acteurs locaux ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC au niveau de la daïra de Tazmalt. Ils lui reprochent, d'écarter les citoyens et les acteurs, dans la mise en œuvre des projets de développement local, et dans la prise de décision les concernant. Il lui reproche aussi le manque de transparence et son non existence sur le terrain, pour mieux gérer les vrais problèmes et cerner les vraies préoccupations des citoyens et des acteurs. Ils reprochent à leur APC le manque de subventionnement pour mener leur projet de développement.

Les acteurs locaux ont proposé d'améliorer les mécanismes de gouvernance pour le développement local. Ils jugent nécessaires de donner lieu à une participation de l'ensemble des acteurs locaux, quant à la prise de décision concernant leurs projets de développement, conduisant alors à la mise en place d'une démocratie participative. Ils souhaitent aussi l'application de vraies conditions de décentralisation, en dotant les élus locaux davantage de prérogatives et de pouvoir.

Nous espérons avoir apporté, dans ce travail, quelques éléments de réponses concernant la problématique de la gouvernance territoriale et le rôle des acteurs locaux dans la daïra de Tazmalt.

Bibliographie.

Ouvrages.

1. AVENIER M.G, « Coordinateur. La stratégie du chemin faisant », Paris, Economica, 1997.
2. B. LATOUR, « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter objectivité » Sociologie du Travail, vol. 36 n°4, 1994
3. B. LATOUR, Politiques de la nature, La Découverte, Paris, 1999.
4. BACHELARD P. « Les acteurs du développement local », L'Harmattan, 1993
5. Bernard Pecqueur, « Le développement local : un mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.
6. Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004
7. BOLTANSKI Luc, La justification : les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991
8. BOURDIEU. P, « le sens pratique », Paris, édition de Minuit, 1980
9. Bryant, C. R. (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Édition Stratec Communication Inc., 1991.
10. COULMIN P. « La décentralisation, la dynamique du développement local », Ed. Syros, Adele Aubenas, 1986.
11. CROZIER M. et FRIEDBERG E. « L'acteur et le système », Paris, Seuil, 1997.
12. DURKHEIM Emile, « Les règles de la méthode sociologique », Paris, PUF, 1973
13. GAUDIN Jean-Pierre, « Pourquoi la gouvernance ? », Presse de la FNSP, coll. La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002
14. GREFFE Xavier, « le développement local », Edition de l'Aube – DATAR, La Tour d'Aigue, 2002
15. GREFFE. Xavier, « territoire de franc, les enjeux économique de la décentralisation », paris, Economica, 1984.
16. Hubert Coudrieux, 1988, La science des systèmes et des exploitations agricoles, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990
17. Jean – Yves GOUTTEBEL, « stratégie de développement territorial », 2ème Ed. Economica, 2003.

18. LE GALES P. « Quels intérêts privés dans les villes européennes », in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997
19. LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997.
20. LEFEVRE Christian, « Gouvernance, institutions et territoires : les gouvernements métropolitains dans les pays occidentaux », in La ville éclatée, Ed. de l'Aube, 1998.
21. MAESSCHALCK M, (UCL, FUSL), « L'action en réseau », Monceau-sur-Sambre, Maison pour les Associations, décembre 2001.
22. Martinet, Management stratégique, Mac Grow Hill, « Le noyau composite d'acteurs stratégiques », Paris, 1984.
23. MIDLER. « L'auto qui n'existait pas. Management des projets de transformations de l'entreprise », inter éditions, Paris, 1993.
24. REYNAUD J. D. « Les règles du jeu », Paris, Armand Colin, 1989
25. WEBER M. « Economie et Société », Paris, Pocket, 1995

Articles et colloque.

1. Ali Kazancigil, « la gouvernance : itinéraire d'un concept », dans Javier Santiso (dir), « a la recherche de la démocratie ». mélange offert à Guy Hermet, Paris, Karthala, 2002.
2. Bernard PECQUEUR (2002), « le développement territorial comme préambule à l'économie sociale », dans les cahiers de l'économie sociale-N°3 : entreprendre autrement, « Economie sociale et développement local », colloque franco-québécois, 9, 10 et 11 décembre 2002
3. Bernard PECQUEUR, « vers une géographie économique et culturelle autour de la notion du territoire », in « géographie et culture » n°49, juin 2004, pp. 77-86.
4. Bernard PECQUEUR, LELOUP Fabienne et MOYART Laurence, « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale », 4^{ème} journées de la proximité, « proximité réseaux et coordination », FUCAM, 17 & 18 juin 2004.
5. Conférence sur le développement local et la décentralisation" organisée par le "Centro de Estudios del Desarrollo Local y Régional (CEDER), Lima, Juin 2002.
6. D. MAILLAT et L. KEBIR, Learning régions et systèmes territoriaux de production, revue d'économie régionale et urbaine n°3 1999
7. Guigou J.L « le développement local : espoirs et freins » colloque à Poitiers sur le thème du développement local, 1983.

8. KHERDJEMIL. B., « territoires, globalisation et développement », in Revue Régionale et Urbaine, n°2, 1999
9. Laurence BARNECHE-MIQUEU & Nathalie LAHAYE, in The third Congress on Proximity -"New growth and Territories", University of Paris South & Institut National de la Recherche Agronomique, 13 and 14 December 2001.

Mémoire.

1. BONNER Frederick (2006), « Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska », Mémoire présenté à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences en géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des Sciences, Université de Montréal, janvier 2006.
2. GUERBOUB D. « contribution du marketing territoriale au développement local : cas des communes de Bejaia et d'El-Kseur », Mémoire de Master en Sciences de Gestions, UMAB, 2011.
3. HAMMOUCHI S. « Gouvernance territoriale et développement local : quels états des lieux pour la wilaya de Bejaia », Mémoire en Sciences UMAB, 2011
4. NAIT CHABANE A.L. «gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Sciences Economiques, UMAB, 2010.
5. SAIDI. Meriama, « Gouvernance des territoires et développement local, cas des zones aménagées : Cas de la zone d'activité TAHARACHT Akbou »,Mémoire de Master en sciences de gestion, université de Bejaia, 2011
6. Yvon PESQUEUX, « Développement d'un cadre institutionnel adapté à l'intégration du secteur informel au Benin », mémoire de recherche Olihide, septembre 2009

Sites internet.

1. beira-cfp.org/PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html.
2. http://www.ville-management.org/forum/files/40_ngok_evina_109.pdf
3. <http://www.worldbank.org/wbi/governance/pubs/govmatter.html>
4. www.a21l.qc.ca/web/document/ayevea_gouvernance.pdf
5. www.adels.org
6. www.institut-gouvernance.org/fr/.../fiche-synthese-15.html

Liste des Tableaux et Figures.

1. Liste des tableaux.

Tableau n° 1 : Répartition de la population par commune et par dispersion.....	54
Tableau n°2 : Densité de la population par commune.....	55
Tableau n°3 : Classification de la population selon le sexe.....	56
Tableau n°4 : enseignement primaire.....	56
Tableau n°5 : enseignement moyen.....	56
Tableau n°6 : taux de scolarisation par commune.....	57
Tableau n°7 : infrastructures de soins et de santé dans la daïra de Tazmalt.....	58
Tableau n°8 : infrastructures de jeunesse et des sports.....	58
Tableau n°9 : répartition des terres dans la daïra.....	59
Tableau n°10 : Exemple de PCD dans la daïra de Tazmalt.....	61
Tableau n° 11: exemple de proposition pour les Budgets de Wilaya dans la daïra.....	62
Tableau n° 12: Exemple de construction scolaire dans la daïra de Tazmalt.....	63
Tableau n°13 : Exemple de FCCL dans la daïra de Tazmalt.....	64
Tableau n°14 : Taille et structure de l'échantillon de la daïra de Tazmalt.....	67
Tableau n°15 : Taille et composition de l'échantillon total.....	68
Tableau n°16 : Taille et composition de l'échantillon final.....	69
Tableau N°17 : perception du développement local par les acteurs.....	72
Tableau N°18 : la perception de la gouvernance territoriale par les acteurs.....	77
Tableau N°19 : répartition des acteurs dans le processus de gouvernance territoriale.....	77
Tableau N°20 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dan la daïra de Tazmalt...	78
Tableau N°21 : le rôle que jouent les acteurs dans le processus décisionnel.....	81
Tableau N°22 : les institutions, organismes et groupes censés s'écouter.....	81
Tableau N°23 : rôle de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel.....	82
Tableau N°24 : attribution des subventions par l'APC aux différents acteurs.....	83
Tableau N°25 : forme des consultations entre les acteurs.....	84

2. Liste des Figures.

Figure n°1 : Répartition de la population de la daïra de Tazmalt.....	55
Figure n°2 : Répartition des terres de la daïra de Tazmalt.....	59
Figure N°3 : Importance accordée aux projets de développement local par les acteurs.....	73
Figure N°4 : rôle des acteurs dans le processus de développement local.....	74
Figure N°5 : formes de contribution des acteurs dans les projets de développement local.....	75
Figure N°6 : principales raisons de l'insatisfaction par les acteurs des projets.....	76
Figure N°7 : existence d'une gouvernance territoriale.....	78
Figure N°8 : la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.....	79
Figure N°9 : La participation des acteurs à la prise de décision.....	80
Figure N°10 : L'implication des acteurs locaux dans le processus décisionnel.....	82
Figure N°11 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC.....	83
Figure N°12 : La position des acteurs par rapport à l'élaboration des projets inscrits.....	85

Liste des abréviations.

ADE : Administrations Déconcentrées de l'Etat.

APC : Assemblée Populaire Communale.

APW : Assemblée Populaire de Wilaya

BM : Banque Mondiale.

BW : Budget de Wilaya

CFPA : Centre de Formation professionnel et d'Apprentissage

DI : District Industriel

DL : Développement Local.

DATAR : Délégation de l' Aménagement du territoire et à l' Attractivité Régionale

DPAT : Direction de Planification et d' Aménagement du Territoire.

DPSB : Direction des Programmes et Suivi Budgétaires

DUC : Direction d' Urbanisation et de Construction

FCCL : Fonds Communs des Collectivités Locales

FMI : Fond Monétaire International

MI : Milieux Innovateurs

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

ONG : Organisations Non Gouvernementales

PCD : Plans Communaux de Développement

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

R&D : Recherche et Développement

SARL : Société à Responsabilité Limité

SAU : Surface Agricole Utile

SNC : Société en Nom Collectif

SPL : Systèmes Productifs Locaux

Annexe n°2 : questionnaire de l'enquête de terrain.

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences Commerciales

Département des Sciences de Gestion

Master en Management Economique des Territoire et Entrepreneuriat

**Gouvernance territoriale et développement
local : rôle des acteurs locaux dans le cas de la
daïra de Tazmalt**

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un mémoire de Master portant sur « **les rôles des acteurs locaux dans le développement local : cas de la daïra de Tazmalt** » encadré par le Pr KHERBACHI Hamid. En effet, nous visons principalement à structurer des réponses autour l'existence d'une stratégie de gouvernance local pour la Daïra de Tazmalt et le rôle des acteurs publics locaux dans le développement local de celle-ci.

Toutes les informations que vous nous fournirez nous seront d'une grande utilité, et ne seront utilisés qu'à des fins de recherche scientifique.

Nous comptons sur votre collaboration afin de mener à bien notre travail de recherche.

Nous vous serons reconnaissants de votre aide précieuse.

Le candidat :

BAHLOUL Lotfi

Fiches N°1 : Identification et présentation des acteurs.

1) Nom et qualité du répondant

.....
.....
.....

2) Quel est votre activité principale, statut juridique ?

.....
.....
.....
.....

3)

a) Si vous êtes une entreprise, votre chiffre d'affaire (celui du dernier exercice) se situe :

A moins de 20 millions de DA
Entre 20 et 200 millions de DA
Entre 200 millions et 2 milliards de DA

b) Si vous êtes une association ou un organisme public ou privé :

Votre budget se situe dans quelle fourchette :

Moins de 1 millions de DA.....
Entre 1 millions et 10 millions de DA.....
Plus de 10 millions de DA.....

c) Quelles sont vos missions ?

.....
.....
.....
.....

Fiche N°2 : vision du développement local par les acteurs.

4) Pour vous, le développement local est :

La cohésion des projets

La participation au processus de développement local.....

L'apport des acteurs au développement local.....

La réduction du chômage.....

Autres (citez) :

.....
.....

5) Quelle importance donnez-vous au projet inscrit dans le cadre du développement local ?

Sans aucune importance.....

Peu importants.....

Important

Très importants

6) Avez-vous un rôle à jouer dans le processus de développement local ?

Oui

Non

7) Si oui, quel est ce rôle (plusieurs réponses possibles) ?

Initiateur du projet

Fournisseur financier du projet

Superviseur et accompagnateur du projet

Réalisateur (technique) du projet

Participation en tant qu'acteur

Autre(précisez) :

.....
.....
.....
.....
.....

8) Avez-vous déjà, ou bénéficiez-vous de projet de développement local ?

Oui

Non

9) Si oui, pouvez-vous citer quelque uns ?

Viabilisation de voies routières, de sites d'installation.....

Aménagement urbain

Création d'entreprise et d'activités

Autre :

.....
.....
.....
.....

10) Selon vous, les actions qui relèvent du développement local sont :

Electrification et Gaz.....

Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux.....

Le financement d'entreprises artisanales.....

Le financement des projets par le micro crédit.....

Autres (précisé) :

.....
.....
.....

11) Pensez-vous qu'il y a suffisamment de projets de développement local dans votre commune ?

Oui

Non

12) Selon vous, apportent-ils vraiment des résultats satisfaisants ?

Oui

Non

13) Si non, pourquoi ? Est-ce parce que :

Les projets ne sont pas réalisables dès le début

Les budgets alloués sont insuffisants

Il y a un manque de coordination et de suivi

Les acteurs ne s'impliquent pas assez

Autre (citez) :

.....
..... ;
14) Votre commune a-t-elle suffisamment de zones industrielles et d'activités ?

Oui

Non

15) Si non, devra-t-elle aménager de nouvelles zones ?

Oui

Non

Fiche N°3 : vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

16) Selon vous la gouvernance locale est-elle :

Un mode de régulation local.....

Une action publique en réseau local.....

Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs ..

Utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle.....

Autres (précisez) :

.....
.....
.....

17) Selon vous, quels sont les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance territoriale? (classez-les selon la priorité de 1 à 7)

Administrations déconcentrées de l'Etat.....

Elus locaux (APC)

Partis politiques

Entreprises.....

Patronat/ Chambres de commerces, d'industries,

Organisations syndicales

Associations

Autres (citez).

.....
.....

18) Selon vous, existe-t-il une gouvernance territoriale dans votre commune?

a) Oui , comment la jugez-vous ?

Médiocre.....

Moyenne.....

Plutôt bonne.....

Bonne.....

b) Non ou médiocre , pourquoi ? Est-ce parce que :

Il y a un manque de décentralisation.....

Il y a beaucoup de bureaucratie.....

Il y a de la corruption.....

Il y a un manque d'encadrement et de suivi.....

Il y a un manque de financement.

Il y a un vide juridique en la matière.....

Il y a un manque d'implication des acteurs.....

Autres (citez) :

.....
.....
.....

19) Pensez-vous que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local?

Oui

Non

Fiche N°4 : participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel.

20) En tant qu'acteur local, participez- vous aux prises de décisions dans le processus de gouvernance vous concernant ?

Oui

Non

21) Si oui, à quelle fréquence ?

Jamais.....

Rarement régulièrement

Toujours

22) Quel rôle jouez-vous dans le processus de prise de décision ?

Preneur de décision

Consultant

Exécutant

Partie subissant l'action

Aucun rôle

Autres (citez) :

.....
.....

23) Selon vous, quel sont les institutions, organismes ou groupes censés vous écouter ?

Administrations déconcentrées de l'Etat.....

Elus locaux

Partis politiques

Entreprises

Patronat/Chambres de commerces, d'industries.....

Associations.....

Autres (précisez) :

.....
.....

24) Pour vous, l'implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision est-elle :

Primordiales ?.....

Très importantes ?.....

Peu importante ?.....

Négligeable ?.....

25) Y a-t-il des comités de village ou des associations représentatives qui participent aux projets de développement local ?

Oui

Non

26) Si oui, les quelles ?

.....
.....
.....

27) Quels intérêts la participation de l'ensemble des acteurs peut-elle apporter au processus de prise de décision ? (plusieurs réponses possibles)

Exploration des différents avis des acteurs

Prise en compte des différentes préoccupations

Amélioration de la qualité de la décision

Autres (citez) :

.....
.....

28) Recevez-vous une subvention de la part de l'APC pour couvrir vos projets de développement ?

Oui

Non

29) Si oui le partage se fait-il de manière équitable ?

Oui

Non

30) Etes-vous satisfait des efforts fournis par votre APC ?

Oui

Non

31) les citoyens et les autres acteurs locaux sont t-ils associaient au processus de décision et au processus de gouvernance ?

Oui

Non

32) Si oui, est ce que leur participation apporte un plus à la prise de décision ?

Oui

Non

33) Comment les consultations des citoyens et autres acteurs locaux se font-elles ?

Des rencontres privées.....

Des assemblées, des réunions

Autres :

.....

34) Pensez-vous que les acteurs locaux :

Sont assez intéressés.....

Sont assez impliqués dans l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local ?.....

Si non, qu'elles sont les raisons ?

.....
.....
.....

35) Des subventions aux différentes associations afin de couvrir leurs travaux de développement, sont-elles attribuées ?

Oui

Non

36) Si oui, selon vous ces subventions allouées aux associations sont-elles partagées d'une façon équitable ?

Oui

Non

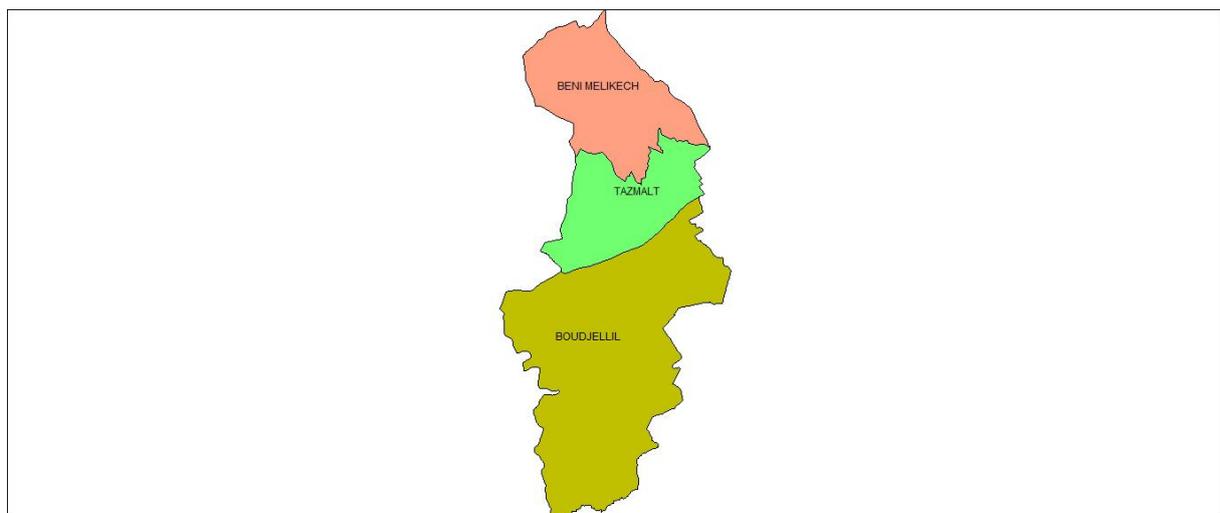
Merci pour votre collaboration.

Annexe 1.

Wilaya de Bejaia



Carte administratif de la Wilaya de Bejaia.



Carte géographique de la daïra de Tazmalt

Résumé

La réalisation et l'aboutissement des projets de développement local exigent l'existence d'une gouvernance territoriale et une implication des acteurs locaux. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre problématique portant sur la déduction d'existence ou non d'une gouvernance territoriale au sein de la daïra de Tazmalt, et aussi sur l'implication et le rôle que jouent les acteurs dans le processus de développement local.

Pour répondre à notre problématique, nous avons réalisé une synthèse bibliographique afin de cerner tous les fondements théoriques et concepts concernant le sujet, ensuite nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la daïra de Tazmalt (collectivités locales, entreprises, associations, partis politiques...). Suite à l'analyse des réponses obtenues, nous avons constaté que les acteurs locaux ont un rôle à jouer dans le processus de développement local, qui consiste en la supervision et l'accompagnement des projets de D.L. Par contre, ils n'ont aucun rôle dans le processus de prise de décision, même si il existe une gouvernance territoriale dans la daïra.

Comme solution, les acteurs estiment qu'il faut mettre en place les éléments nécessaires à l'aboutissement des projets de développement local, par la participation des acteurs au processus décisionnel et le renforcement de la coordination et la coopération entre les acteurs.

Mots clés : développement local, acteurs locaux, gouvernance territoriale processus décisionnel, coopération local.